

■ ACTUALITÉS	2
■ ORGANISMES	8
■ BIBLIOTHÈQUES	12
■ CHRONIQUE LITTÉRAIRE	14
■ VIE MUNICIPALE	15



LES LAVOIE COUVERTS DE MÉDAILLES



**Nicole
BÉDARD**

n.bedard@autourdelile.com

La famille Lavoie, de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, cumule les médailles, d'un championnat à l'autre. Après avoir obtenu plusieurs succès en taekwondo, elle excelle maintenant dans une nouvelle discipline, le karaté. Récemment, elle participait au championnat World Karate Commission qui avait lieu du 2 au 8 novembre, à Niagara Falls, New York, où Amy, Marina, Léic et Rose-Ella Lavoie se sont démarqués par leurs exploits.

Amy a reçu la médaille d'argent en combat par équipe et la médaille de bronze dans la catégorie combat individuel. Marina a été récipiendaire de la médaille de bronze, catégorie combat individuel. Léic a mérité la médaille d'argent, catégorie combat individuel. Rose-Ella a été double médaillée de bronze pour son combat individuel et celui en équipe. Frédéric, leur père, n'a pas reçu de médaille, mais il était fier de ses enfants devant pareilles réussites. Il explique qu'il y avait au-delà d'une

LE MANOIR MAUVIDE- GENEST À LA CROISÉE DES CHEMINS



© Courtoisie

P.3

PAS D'UTILISATION RÉCRÉOTOURISTIQUE À LA POINTE D'ARGENTENAY



© Pierre Lahond

PP.2 ET 15

SUITE EN P.2

Suite de la Une

LES LAVOIE COUVERTS DE MÉDAILLES

centaine de participants canadiens venus se battre contre des athlètes de plusieurs pays du monde et le fait que ses enfants aient pu performer avec brio l'a visiblement rendu heureux.

Les médailles constituent une récompense pour le travail que nécessite l'entraînement continu, trois à quatre fois par semaine, sans oublier que chacun de ces jeunes pratique un autre sport dans son milieu scolaire. Lorsqu'on leur demande s'ils sont fatigués, unanimement, ils répondent: «On se couche tôt et on dort bien.» Amy, qui étudie au Cégep, confie qu'en revenant des compétitions «il faut se rattraper dans les études», ce qui lui demande de travailler plus fort. Marina est en secondaire IV, Lécic en 6^e année et Rose-Ella en secondaire II.

Frédéric Lavoie explique qu'ils ont délaissé le taekwondo pour le karaté, car cette discipline présente de nouveaux

défis. Leur entraînement et leur expérience les ont menés vers cet art martial plus exigeant sur le plan de la force, surtout. Si leur père combat avec eux, leur mère, Chantal Simard, contribue aussi à leur bonne forme. Quand je les ai rencontrés tous, à l'heure du dîner, elle préparait pour eux un repas appétissant.

Qui dit compétition dit aussi voyage avec les coûts qui s'y rattachent; c'est pourquoi Frédéric remercie ceux qui les aident financièrement, dont certains organismes du milieu et des proches.

Nous pouvons les féliciter pour leur réussite et nous leur souhaitons encore bien du succès. Leur rayonnement et leur persévérance font d'eux des modèles pour la communauté orléanaise.

Amy, Marina, Lécic et Rose-Ella Lavoie ont remporté des médailles au championnat World Karate Commission 2019. Leur père, Frédéric Lavoie, a aussi participé à des combats. @Archives familiales

LA PATINOIRE AVEC TOIT DE SAINTE-FAMILLE OUVERTE

Marc COCHRANE

redaction@autourdelile.com

Après cinq années de «patinage», Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans compte maintenant sur une patinoire extérieure avec un toit en bois. Depuis le début de la nouvelle année, les jeunes et moins jeunes de toute l'île d'Orléans peuvent venir s'amuser gratuitement grâce à cet équipement de loisir qui a coûté 1,4 million\$.

Selon le maire de la municipalité, Jean-Pierre Turcotte, il aura fallu de longues et fastidieuses démarches afin de voir l'aboutissement de ce projet qui avait été proposé lors d'une étude menée au début des années 2000 sur les besoins de la population de Sainte-Famille.

Légèrement plus petite qu'une patinoire réglementaire de la Ligue nationale de hockey, soit 200 pieds par 85, celle de Sainte-Famille mesure 170 pieds par 70. Le projet de cette infrastructure a évolué par étape. Une glace il y a trois ans, des bandes en aluminium l'an passé et un toit en bois avec soutien en acier cette année.

«Il reste encore des corrections à effectuer. La peinture de certaines parties du toit doit être corrigée et il faut redresser les bandes. Des filets protecteurs seront installés aux deux extrémités de la patinoire. Une toile sera aussi

placée afin de protéger les sportifs du vent», a précisé M. Turcotte.

Éclairée pour les amateurs de plein air en soirée, la patinoire connaîtra alors que l'accès et l'aménagement paysager seront améliorés.

La patinoire avec toit a pu voir le jour grâce à une subvention de 411 000\$ du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, à des contributions de 400 000\$ du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ), de 50 000\$ de la Caisse Desjardins de l'Île-d'Orléans et d'un règlement d'emprunt de la municipalité de 250 000\$ à 300 000\$. Le Fonds de développement du territoire a aussi participé au financement.

Commencés le 8 octobre, les travaux ont pris fin au début de novembre. Cette infrastructure permettra aux citoyens de profiter de la surface extérieure et peut-être même de l'organisation d'événements extérieurs tout au long de l'année.

Selon M. Turcotte, Saint-Léonard-de-Portneuf a constitué la première municipalité de la région de la Capitale-Nationale à se doter d'une patinoire avec toit. Neuville, Rivière-à-Pierre, Sainte-Famille et bientôt Boischatel ont suivi.



Le maire de Sainte-Famille, Jean-Pierre Turcotte, se réjouit que tous les amateurs de hockey et de patinage de l'île d'Orléans puissent profiter de la patinoire avec toit. @Marc Cochrane

NON À UNE UTILISATION RÉCRÉOTOURISTIQUE À LA POINTE D'ARGENTENAY

Marc COCHRANE

redaction@autourdelile.com

La MRC de L'Île-d'Orléans a reçu une mauvaise nouvelle le 13 janvier. La Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) s'oppose à lui accorder une exemption pour permettre le développement d'un projet récréotouristique à la pointe d'Argentenay, à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans.

L'avis de modification de l'orientation préliminaire rendu cette semaine mentionne «qu'en tout respect pour l'opinion contraire, la Commission considère que la demande d'exclusion doit être refusée sur la base des critères de la Loi», a souligné la commissaire de la CPTAQ, Diane Montour.

On peut y lire que la Commission réitère que cette demande constitue une perte définitive de la ressource sol, dont les possibilités d'utilisation à des fins d'agriculture méritent d'être préservées; qu'elle peut augmenter les contraintes à court, moyen et long termes sur la pratique des activités agricoles sur le lot visé et ceux avoisinants; qu'elle peut mettre en péril la préservation pour l'agriculture de la ressource eau; qu'elle altère l'homogénéité de la communauté agricole; qu'elle ne concorde pas avec la vision et les orientations inscrites au Plan de développement de la zone agricole (PDZA).

La demande avait été déposée alors que l'entreprise Huttopia souhaitait

installer un camping récréotouristique à la pointe d'Argentenay. La demande visait à obtenir la permission d'utiliser 21,7 hectares d'un terrain zoné agricole à d'autres fins que l'agriculture. S'y trouvent des terres cultivées à proximité ainsi qu'une forêt dans laquelle on espérait aménager un vaste camping de luxe.

Le terrain ciblé, qui appartient aux scouts du District de Québec, aurait été loué à long terme par l'entreprise. L'entente était conditionnelle à ce que le projet voie le jour.

Récemment, le promoteur Raymond Desjardins a abandonné le projet, six ans après avoir commencé les premières démarches pour s'installer sur l'île d'Orléans.

Malgré cet abandon, la MRC a maintenu sa demande d'exemption (voir autre texte en page 15). La MRC et la municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans appuyaient Huttopia. On y voyait une opportunité de revitaliser le secteur le plus éloigné de l'île. Les élus ont toutefois dû affronter des opposants au projet tels que la Coalition citoyenne pour la sauvegarde de la pointe d'Argentenay.

Les parties disposent de 30 jours après le 13 janvier pour fournir des observations supplémentaires qui seront prises en compte dans une nouvelle analyse. Si aucune observation n'est formulée, l'avis préliminaire prendra force.



La MRC de L'Île-d'Orléans s'était adressée à la CPTAQ afin que celle-ci ordonne l'exclusion de la zone agricole de la municipalité de Saint-François d'une superficie approximative de 21,7 hectares. @Pierre Lahoud

PAUL-EUGÈNE
CHABOT
Cabinet en assurance de dommages
et de services financiers

PARTICULIERS • ENTREPRISES
12 versements possibles

2255, boulevard des Chutes
infopechabot@courtiersunis.com

**POUR S'ASSURER
DU MEILLEUR**

COURTIER DEPUIS 1948

Habitation | Automobile | Voyage | Vie | Salaire
Véhicules récréatifs | Objets de valeur | Invalidité
Commerciale | Collective | Agricole | Cybersécurité

418 667-8550
pechabot.com



Cabinet
partenaire
de
COURTIERS UNIS
LE SYNDICAT DES COURTIERES
ET AGENTS D'ASSURANCE

MANOIR MAUVIDE-GENEST : LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT EST RETIRÉ

Marc
COCHRANE

redaction@autourdelile.com

Face au tollé soulevé lors d'une rencontre de discussion sur l'avenir du Manoir Mauvide-Genest organisée le 7 janvier par la Fondation Minigo, les représentants de la Société de développement de la seigneurie Mauvide-Genest (SDSMG) ont retiré le projet de développement initié en 2017.

« Lors d'un conseil d'administration provisoire, nous avons convenu de tenir une réunion élargie avec les intervenants liés au Manoir Mauvide-Genest. L'activité organisée par la Fondation Minigo nous a pris de court avec la stratégie orientée vers le blocage du projet. C'est dommage pour le Manoir, pour la municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans et pour l'île d'Orléans, mais si les gens n'en veulent pas, nous nous retirons », a déclaré le mandataire de la SDSMG, Marc Blouin, le jour de l'abandon du projet, le 14 janvier. M. Blouin a précisé que le projet de développement avait été approuvé par les membres du c.a. provisoire, soit la MRC de l'Île d'Orléans, la municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans et la Fondation Minigo ce qui a pris par surprise la directrice générale de la SDSMG, Francine Dépatie et lui.

Le couple avait réussi à amasser 700 000 \$ sur 1,3 million \$ nécessaire pour le projet de type tourisme culturel.

« Le problème numéro 1 du Manoir est son autonomie financière. Présentement, il est en danger de fermeture, tellement la situation est précaire. Il fallait un projet pour garantir cette autonomie. C'est pourquoi nous avons travaillé sur ce projet », a ajouté M. Blouin.

De son côté, la présidente de la Fondation Minigo, Chantal Javaux, a souligné que le projet avait été mené dans le sens touristique ce qui ne concorde pas avec la mission du Manoir Mauvide-Genest qui constitue

un centre d'interprétation du régime français.

« Par contre, nous pensons à ériger un pavillon d'accueil avec équipement sanitaire pour accueillir des groupes ou célébrer des mariages. Après 20 ans, il y a des améliorations à apporter au Manoir. Nous regarderons les subventions offertes par les gouvernements provincial et fédéral pour défrayer ces travaux », a noté Mme Javaux.

Concernant la démission des membres du conseil d'administration de la SDSMG, sauf Mme Javaux, cette dernière estime qu'avec le retrait du projet de développement, ce geste constitue une suite logique aux événements.

En présence d'une trentaine de personnes réunies au centre communautaire de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, Mme Javaux a précisé que la soirée, qui a duré plus de trois heures, visait à regrouper de nouvelles énergies pour déterminer des perspectives de financement pour ce site dont, selon elle, la valeur culturelle et patrimoniale est unique et indéniable. Le Manoir Mauvide-Genest est d'ailleurs reconnu comme lieu historique national. Mme Javaux a mentionné que la SDSMG tente d'obtenir une accréditation muséale du ministère de la Culture et des Communications (MCC), ce qui assurerait le financement du fonctionnement du bâtiment pour les cinq prochaines années.

Volet commercial ajouté

Visant à assurer la viabilité financière de la SDSMG, à empêcher la vente du manoir, à le garder ouvert au public et à garantir sa mission comme centre d'interprétation de la Nouvelle-France, le projet consistait à maintenir les opérations du manoir durant toute l'année, à augmenter l'offre commerciale par un café-boutique, des jardins de la

Nouvelle-France, un kiosque maraîcher, une buvette et une terrasse sur la rive du fleuve Saint-Laurent ainsi que par l'installation de cabines d'hébergement quatre saisons en verre de style contemporain. Selon M. Blouin, le projet de développement permettait d'assurer des revenus de 300 000 \$ à 400 000 \$ annuellement. C'est sur le dernier point que plusieurs participants à la réunion ont manifesté leur désaccord. Essentiellement, on ne souhaite pas que le volet hébergement vienne nuire à la vocation patrimoniale du manoir érigé en 1734 par Jean Mauvide.

Un autre bémol a été relevé par des membres de l'auditoire. Des personnes présentes n'ont pas aimé que M. Blouin et Mme Dépatie préparent un projet d'une telle ampleur sans avoir obtenu l'assentiment d'un conseil d'administration élu à la suite d'une assemblée générale.

En 2016, la faillite technique du manoir avait entraîné la démission en bloc des administrateurs de la SDSMG, situation qui s'est perpétuée jusqu'en 2019, alors que M. Blouin a été désigné mandataire par la MRC de l'Île-d'Orléans, la municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans et la Fondation Minigo. Les activités du manoir ont alors été maintenues au minimum.

De nouvelles énergies

En 2017, la Fondation Minigo et la Fondation du Manoir Mauvide-Genest ont unifié leurs forces au service de la communauté de l'île d'Orléans. Les deux fonds de dotation permettent notamment de verser annuellement des revenus d'intérêts au Manoir Mauvide-Genest.

Depuis 2000, plus de 500 000 \$ ont été versés au fonctionnement du Manoir en partie grâce au mécénat de l'abbé Raymond Létourneau. En décembre 2021, la subvention d'immobilisation du MCC sera échue et la Société sera propriétaire du site patrimonial libre d'hypothèque.

« La protection et la mise en valeur du patrimoine de l'île d'Orléans ont toujours été notre mission première et continuent de l'être. Plus de 20 ans après la restauration du Manoir Mauvide-Genest, de nouvelles énergies se mobilisent pour assurer la pérennité de ce monument et de son site uniques », a affirmé Mme Javaux qui avait invité un représentant de Parcs Canada, M. Yvan Fortier, historien et ethnologue bien connu, pour discuter de l'histoire du Manoir Mauvide-Genest.

Une assemblée générale aura lieu le 30 janvier, à 19 h, à l'Auberge La Goéliche.



La présidente de la Fondation Minigo, Chantal Javaux, s'est adressée à une trentaine de personnes qui ont pris part à la rencontre visant à discuter des perspectives d'avenir du Manoir Mauvide-Genest. @Marc Cochrane



Yves Emond
Courtier immobilier, Yves Emond inc.





Dany M. Leclerc
Courtier immobilier résidentiel

Ensemble,
pour de meilleurs **RÉSULTATS**

Tél. : 418 666-5050 • Cell. : 418 573-0486
immobilier@yvesemond.com
www.yvesemond.com



RE/MAX RÉFÉRENCE 2000
AGENCE IMMOBILIÈRE
FRANCHISÉ INDÉPENDANT ET AUTONOME DE REMAX QUÉBEC INC.
3333, du Carrefour, local 250, Québec (Québec) G1C 5R9
Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec inc.

Tél. : 418 666-5050 • Cell. : 418 951-4062
dany.m.leclerc@remax-quebec.com

Opinion *gratuite* de la valeur
marchande de votre propriété.





POUR CRÉER DES MOMENTS DE BONHEUR AU CENTRE D'HÉBERGEMENT ALPHONSE-BONENFANT

Marc COCHRANE

redaction@autourdelile.com

Afin d'assurer la pérennité de la Fondation Pause-Bonheur, qui vise à créer des moments de bonheur pour les bénéficiaires des centres d'hébergement de Beauport et Alphonse-Bonenfant, de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, la Caisse Desjardins de Beauport lance un projet-pilote incluant une contribution avoisinant les 40 000\$, dispensés afin que la fondation soit accompagnée dans sa stratégie de financement par une firme spécialisée dans le domaine, Moris Alliance créative, de Beauport.

Cette initiative a été dévoilée en conférence de presse le 11 décembre à la succursale du Vieux-Moulin de la Caisse Desjardins de Beauport. Les directeurs généraux des Caisses Desjardins de L'Île-d'Orléans, Armand Paré, et des Chutes Montmorency, Stéphane Dubé, agiront comme ambassadeurs du projet-pilote.

Préparée depuis un an, cette démarche consiste à repenser le cadre traditionnel des contributions financières aux organismes à but non lucratif.

«En tant que coopérative, Desjardins se fait un devoir de contribuer à des projets structurants pour la collectivité et qui font du bien à l'humain. En ce sens, la Fondation Pause-Bonheur, par sa mission, rejoint nos valeurs. Afin d'optimiser son

impact, il nous est donc apparu pertinent d'adapter notre contribution financière aux besoins de la Fondation. Comme contributeur, nous souhaitons que les organismes soutenus soient pérennes et cela veut dire, entre autres, se doter d'une structure interne solide et être en mesure de diversifier leurs sources de financement», a commenté le directeur général de la Caisse Desjardins de Beauport, Sylvain Rouleau.

«Autrefois connue sous le nom de Fondation Hébergement Saint-Augustin, la Fondation Pause-Bonheur connaissait des pertes de revenu. Aujourd'hui, une belle croissance est possible grâce à Moris Alliance créative et à Desjardins», a affirmé le président de la Fondation Pause-Bonheur, Jean-Paul Martineau, en précisant que l'organisme a franchi une étape importante en embauchant une directrice générale, Marie-Christine Beaulé, native de l'île d'Orléans.

L'accompagnement de Moris Alliance créative se poursuivra au cours des prochains mois pour mener à la réalisation d'un événement-bénéfice qui aura lieu le 28 mai 2020, sous la présidence d'honneur de M. Rouleau, à la succursale du Vieux-Moulin de la Caisse de Beauport.



Ambassadeurs du projet-pilote lancé par la Caisse Desjardins de Beauport, les directeurs généraux des Caisses Desjardins des Chutes Montmorency et de L'Île-d'Orléans, Stéphane Dubé et Armand Paré, sont accompagnés de la vice-présidente de la Caisse Desjardins de Beauport, Lise Malouin, de la vice-présidente de Moris Alliance créative, Geneviève Lehoux, du président de la Fondation Pause-Bonheur, Jean-Paul Martineau, et du directeur général de la Caisse Desjardins de Beauport, Sylvain Rouleau. @Marc Cochrane

L'IMPORTANCE DE LA SANTÉ PLUS FORTE QUE LE MAUVAIS TEMPS

Marc COCHRANE

redaction@autourdelile.com

Ce ne sont pas la pluie et le vent qui allaient empêcher une vingtaine de braves de prendre part à l'activité de l'émission de télévision *Ça marche Doc!* le 14 décembre dernier, à Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.

Organisée en collaboration avec le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale (CIUSSSCN), cette marche se voulait une activité de sensibilisation à l'importance de saines habitudes de vie afin de demeurer en santé.

À sa troisième année, cette série télédiffusée sur les ondes de la chaîne Matv, 609 Vidéotron, démontre les liens de cause à effet entre les aménagements urbains et la santé des citoyens. Ces liens font l'objet de recherches que les médecins, urbanistes et spécialistes dans divers domaines vulgarisent dans le cadre de cette émission hebdomadaire.

Pour l'occasion, les marcheurs ont effectué un parcours de 3 km partant des bureaux municipaux jusqu'au Parc maritime de Saint-Laurent pour ensuite revenir sur leurs pas.

«Habituellement, nos marches hebdomadaires en milieu urbain attirent environ 110 personnes. Mais en raison du mauvais temps, il est compréhensible que le nombre de participants soit moins élevé», a commenté Johanne Elsener, coordonnatrice de *Ça marche Doc!*

Selon Mme Elsener, il est prouvé que lorsque des municipalités implantent des

infrastructures qui favorisent des activités de loisirs, les résidents adoptent de saines habitudes de vie comme l'exercice physique.

Juste s'adonner à la marche à raison de 30 minutes par jour permet de diminuer les risques de maladies cardiaques et pulmonaires, d'obésité, d'hypertension, de diabète et de cancer.

«L'activité physique aide à atténuer les maladies mentales liées au stress que nous connaissons de nos jours. C'est aussi bon pour le système immunitaire et ça favorise un meilleur sommeil», a affirmé Dr Jacques Girard, médecin en santé publique et préventive du CIUSSSCN.

«L'activité physique vise à lutter contre la sédentarité qui entraîne des problèmes de santé. Le corps est fait pour bouger», a souligné Dr Girard, invité à participer à la marche.

Mme Elsener a soutenu que les marches organisées en parallèle avec l'émission *Ça marche Doc!* permettent aussi d'entrer en contact avec les élus afin d'encourager l'implantation d'infrastructures dans la municipalité.

Elle a cité en exemple une initiative mise en place à Saint-Laurent, soit le Trotibus. Cet autobus pédestre permet à des élèves du primaire de se rendre à l'école à pied, de façon sécuritaire et encadrée. Mme Elsener a cité la municipalité de Saint-Laurent en exemple en raison de ses aménagements, tels les trottoirs et le terrain de loisirs.



Le trottoir permet aux résidents de Saint-Laurent de faire une marche le long du chemin Royal en sécurité. @Marc Cochrane

RESTO

★ ★ ★

DU SUD

HORAIRE HIVER 2020
Vendredi 10h à 19h
Autres jours:
Sur réservation et
Commandes spéciales

3681, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans
418 203-0993 restodusud@hotmail.com

△

Yvon Létourneau, B. Sc.A.

Arpenteur - Géomètre

Bornage - Piquetage - Cadastration
Certification de localisation - Arpentage de terres

3700, boul. Sainte-Anne, Suite 202
Beauport, Québec - G1E 3M2
(418) 660-3636

2320, chemin Royal
Sainte-Famille, I.O. - G0A 3P0
(418) 829-3277

LES DÉPUTÉS DE LA CAQ DE LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE DÉCOUVRENT LA GOÉLICHE

Marc
COCHRANE

redaction@autourdelile.com

Comme dessert de fin de session parlementaire, la députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré, Émilie Foster, a accueilli ses collègues du caucus caquiste de la région de la Capitale-Nationale, le 12 décembre, à l'auberge La Goéliche, à Sainte-Pétronille.

Les députés se sont rencontrés afin de dresser le bilan de la dernière session et de discuter des enjeux pour la région.

«Nous avons réalisé ou sommes en voie de réaliser plus de 80 % de nos engagements locaux. Je suis fière de notre bilan pour la région, en particulier pour Charlevoix-Côte-de-Beaupré. Un bilan très positif, mais encore beaucoup de défis et une équipe solide pour les relever», a affirmé Mme Foster.

Pour l'île d'Orléans, elle a noté les assouplissements du plan de conservation du patrimoine et la construction d'un pont indépendant du troisième lien.

Chaque réunion du caucus se tient dans une circonscription différente et Charlevoix-Côte-de-Beaupré bouclait la boucle.

La députée de Louis-Hébert et ministre

responsable de la région de la Capitale-Nationale, Geneviève Guilbault, ne tarissait pas d'éloges envers l'endroit. «C'est magnifique. J'adore l'île d'Orléans. C'est presque aussi beau que Louis-Hébert. Notre premier ministre, François Legault, a déjà dit que Charlevoix-Côte-de-Beaupré représente la plus belle circonscription au Québec. J'irais même juste qu'à dire, à l'approche des Fêtes, que c'est idyllique», a déclaré Mme Guilbault.

Le député de Portneuf et président du caucus, Vincent Caron, a corroboré les dires de Mme Guilbault, mais en les transposant à sa circonscription. «Notre région de la Capitale-Nationale s'étend de Charlevoix-Côte-de-Beaupré à Portneuf. Elle est citée et jamais oubliée», a commenté M. Caron.

Députée hôte, Émilie Foster était fière d'accueillir ses collègues dans un décor enchanteur comme celui de La Goéliche.

«L'entreprise est bien implantée dans son milieu. J'étais cliente ici bien avant d'être députée. Va falloir revenir», a souligné Mme Foster.

Chaud au cœur

Copropriétaire de l'auberge La Goéliche, Marie-Andrée Turgeon a confié que la visite du caucus caquiste de la région de la Capitale-Nationale lui a fait chaud au cœur.

«Je suis tellement contente qu'ils soient venus apprécier mon commerce

et qu'ils aient pensé à nous. Je suis contente de revoir Jean-François Simard qui était député à l'époque où l'île faisait partie de Montmorency. Je me sens privilégiée et choyée de faire connaissance avec une belle relève de politiciens», a mentionné Mme Turgeon.



La copropriétaire de l'auberge La Goéliche, Marie-Andrée Turgeon, est entourée des membres du caucus de la CAQ de la région de la Capitale-Nationale: la nouvelle députée de Jean-Talon, Joëlle Boutin, le député de Portneuf et président du caucus, Vincent Caron, le député de La Peltrie et ministre délégué à la Transformation numérique gouvernementale, Éric Caire, la députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré, Émilie Foster, le député de Chauveau, Sylvain Lévesque, le député de Montmorency, Jean-François Simard, la députée de Louis-Hébert et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, Geneviève Guilbault, et le député de Vanier-Les Rivières, Mario Asselin.

SPÉCIAL DU DIRECTEUR

F150 2019

PDSF : 57 159 \$

SPÉCIAL 43 159 \$
14 000 \$ DE RABAIS

EN LOCATION 16000 KM ANNÉE / 36 MOIS

Ensemble Sport

Ensemble remorquage

Roues de 20 pouces

Stock : G5116



* Photo à titre indicatif



PRIX DU PRÉSIDENT DIAMANT

Gagnant du prix du meilleur service à la clientèle VENTE ET SERVICE

Mathieu Bilodeau,
Directeur des ventes

Ford
L'ANGE-GARDIEN FORD
L'Ange-Gardien

6120, boulevard Ste-Anne, L'Ange-Gardien
Appellez-nous sans obligation : 418.822.1112
www.lanagegardienford.com

Notre mission : une clientèle entièrement satisfaite.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE L'ÎLE D'ORLÉANS REGARDE VERS L'AVANT

Marc
COCHRANE

redaction@autourdelile.com

Empruntant un slogan datant de l'époque où les défunts Nordiques de Québec croupissaient dans les bas-fonds de la Ligue nationale de hockey, le vice-président de la Chambre de commerce de l'Île d'Orléans (CCÎO), Yannick Tremblay, a déclaré que le meilleur est à venir pour ce regroupement de gens d'affaires qui a connu une année 2019 mouvementée.

M. Tremblay s'adressait ainsi à la quinzaine de membres qui ont pris part à la 41^e assemblée générale annuelle de la CCÎO, le 14 janvier, à la Grange de l'île, à Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.

En l'absence du président sortant de la CCÎO, Jocelyn Labbé, retenu chez lui pour des raisons de santé, M. Tremblay a souligné que l'organisme va se redéfinir en 2020 en mettant de l'avant deux projets, soit une stratégie numérique et un site Web afin de mieux desservir ses 70 membres. (Voir autre texte de la CCÎO).

Le vice-président a rappelé que 2019 s'était avérée ardue pour les administrateurs en raison de la démission de deux coordonnatrices, Sylvie-Ann Tremblay et Andréanne Simard.

« Les administrateurs bénévoles ont dû redoubler d'ardeur pour assurer les services aux membres, notamment les analyses d'eau », a confié M. Tremblay, en soulignant l'embauche de Véronika Keith comme nouvelle coordonnatrice.

En remplacement de M. Labbé, sa conjointe, Diane Marcoux, a présenté le rapport du président. Ce dernier a pris part à 25 réunions l'an passé, dont une douzaine concernant deux comités qui lui tenaient à cœur soit le comité d'achat local et le comité de main-d'œuvre de la MRC de l'Île d'Orléans.

« Le président a beaucoup apprécié collaborer à ces comités mis sur pied par la MRC et au sein desquels les participants ont vraiment cherché des solutions pour tenter d'aider les entreprises de l'île à recruter de la main-d'œuvre en cette ère de pénurie généralisée et à sensibiliser la population à l'importance de l'achat local », a affirmé Mme Marcoux.

Dossiers chauds

Les dossiers du pont de l'île d'Orléans et les travaux de réfection de la chaussée du chemin Royal, du côté nord, ont

aussi accaparé le président de la CCÎO qui a dû intervenir auprès du ministre des Transports, François Bonnardel, les 28 juin et 3 juillet, afin de faire stopper les travaux qui nuisaient à l'achalandage sur l'île en forte saison.

Remerciant ses collègues du conseil d'administration pour le travail accompli en 2019, surtout en l'absence d'une coordonnatrice, M. Labbé a souhaité que la CCÎO prenne position dans des dossiers d'intérêt public à caractère socioéconomique après avoir sondé les membres et que la CCÎO se démocratise davantage en invitant les membres

à participer aux réunions régulières ou en tenant des assemblées générales.

Élections

L'assemblée générale annuelle a aussi permis d'élire Louise Paradis et Vincent Noël et de réélire Vincent Paris et Martin Vaugeois comme administrateurs pour un mandat de deux ans. Le président sortant, Jocelyn Labbé, avait déjà signalé son intention de ne pas se représenter.

Il reste des places au sein du conseil d'administration et les membres désirant en faire partie peuvent contacter Véronika Keith à gestion@chambrecommerce.io.



La nouvelle coordonnatrice de la Chambre de commerce de l'Île d'Orléans, Véronika Keith, est entourée d'administrateurs de l'organisme, Martin Vaugeois, Yannick Tremblay et Vincent Paris.

@Marc Cochrane

ÊTRE MEMBRE DU JOURNAL AUTOUR DE L'ÎLE, ÇA VAUT LA PEINE

Marc
COCHRANE

redaction@autourdelile.com

Devenir membre du journal *Autour de l'île* procure certains privilèges, tels que:

- recevoir sous forme PDF l'édition du mois 48 heures avant sa distribution, si vous laissez votre adresse courriel.
- avoir le droit de vote à l'assemblée générale annuelle du journal.

Pour devenir membre, découpez le coupon-réponse et retournez-le par la poste à l'adresse suivante:

517, route des Prêtres, bureau 115,

Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans QC G0A 4E0

Vous pouvez aussi remplir le formulaire en ligne sur notre site Internet www.autourdelile.com, onglet *le journal, devenir membre*.

Vous êtes déjà membre et vous avez changé de coordonnées, veuillez nous les transmettre par courriel (info@autourdelile.com) ou par téléphone (418 828-0330)

AUTOUR
de l'île

LE JOURNAL COMMUNAUTAIRE DE L'ÎLE D'ORLÉANS

COUPON D'ADHÉSION

Nom : _____

Adresse : _____

Courriel : _____ Tél. : _____

Je souscris aux buts de la corporation **Autour de l'île** et je souhaite en être membre.

Membre (aucune cotisation exigée) Don volontaire 10 \$ 20 \$ 50 \$ 100 \$

Signature _____ Date _____

Journal *Autour de l'île*, 517, route des prêtres, bureau 115, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, G0A 4E0 | info@autourdelile.com

Sotheby's
INTERNATIONAL REALTY

Québec
sothebysrealty.ca

Agence immobilière

Profitez d'une exposition exceptionnelle sur les sites immobiliers les plus importants au Québec, au Canada et aux quatre coins de la planète... avec un dossier d'une qualité inégalée :

- photos professionnelles haute définition
- imagerie aérienne • diaporama
- réalité virtuelle 3D



Maurice Houle
Courtier immobilier
Cell. 418 580 9120
Mhoule@SothebyRealty.ca

LA CCÎO PROPOSE UN VIRAGE NUMÉRIQUE POUR PROMOUVOIR LE COMMERCE LOCAL

Marc
COCHRANE

Chambre de commerce de l'Île d'Orléans

Services numériques aux membres

La nouvelle mission dont s'est dotée la Chambre de commerce de l'Île d'Orléans (CCIO) dans ses orientations 2020 en est une de sensibilisation, auprès de la population, à l'importance du commerce local. Voulant poursuivre et bonifier les efforts entrepris depuis les dernières années par le bureau d'information touristique, l'UPA et la MRC dans la stratégie territoriale de l'Île d'Orléans, la CCIO annonçait, à sa première assemblée générale de l'année, de nouveaux services aux membres pour les accompagner dans cette vision stratégique.

Les nouveaux médias publicitaires numériques, dont font partie maintenant les réseaux sociaux et les moteurs de recherche, sont encore peu ou mal utilisés par les commerces locaux, fermes agricoles ou services municipaux à l'Île d'Orléans. Le nouveau conseil d'administration de la Chambre de commerce de l'Île d'Orléans juge essentiel d'offrir un appui à ses membres et sa communauté afin de rejoindre les consommateurs pour assurer la

pérennité des commerces insulaires.

Les nouveaux services qui seront offerts au printemps couvriront à la fois les besoins en présences web (sites internet, noms de domaine et courriels), la publicité, la présence sur les moteurs de recherche (mots clés, page d'entreprise Google, géolocalisation) et les réseaux sociaux (publications, événements et publicité). Tout au long de l'année, se grefferont à ces nouveaux services des conférences et formations ayant pour but de maintenir à jour les connaissances et de faciliter le réseautage et le partage entre les membres et la communauté: une façon actuelle de s'assurer de rejoindre les consommateurs de l'Île, de la région de la Capitale-Nationale et les visiteurs fréquentant les entreprises membres de la CCIO.

Un suffixe Internet

Pour assurer un engouement dans la communauté insulaire et offrir de la valeur ajoutée aux efforts mis de l'avant au service de ses membres, la Chambre de commerce propose un

concept autour de la terminaison de noms de domaine se finissant par le suffixe point io (.io). La Chambre de commerce souhaite en faire une marque de commerce au Québec pour distinguer les entreprises locales de l'Île d'Orléans. Ces dernières sont donc invitées à emboîter le pas et réserver leur propre nom de domaine avec la nouvelle terminaison afin de s'inscrire dans cette volonté de favoriser le commerce local insulaire et donner une signature distinctive aux commerces locaux. Pour la plupart des entreprises membres, il s'agira d'une première introduction à la nouvelle réalité publicitaire offerte par les médias numériques.

Une Chambre de commerce renouvelée

La Chambre de commerce de l'Île d'Orléans représente près d'une centaine de membres actuellement et son nouveau conseil d'administration compte bien doubler ce nombre afin de regrouper la presque totalité des commerces locaux sur l'Île d'Orléans. Conciliant des réalités (entreprises)

bien différentes, les administrateurs veulent répondre aux préoccupations des membres en créant un groupe d'entrepreneurs plus dynamique, capable de représenter les commerces locaux dans des dossiers importants. Un virage important a été entamé en 2018 afin de mieux représenter les commerçants et gens d'affaires dans leur communauté et leur milieu. Plusieurs projets seront déployés et feront partie d'une planification stratégique triennale qui s'est déjà amorcée avec l'embauche d'une nouvelle coordonnatrice, la refonte de l'image de marque, un nouveau site internet et la présence sur les réseaux sociaux.

La Chambre de commerce de l'Île d'Orléans offre actuellement des services et rabais importants sur les analyses et traitements d'eau, les assurances, le système de paiement et même l'essence.

Pour plus d'informations: gestion@chambredeccommerce.io – 418 828-0880.

RENCONTRES D'INFORMATION SUR L'AGRILE DU FRÊNE

Marc
COCHRANE

redaction@autourdelile.com

Détecté en 2017 à Québec, l'agrile du frêne tue les frênes en moins de 10 ans. Vous avez des frênes sur votre propriété? Vous avez réalisé dans le passé des plantations de haies brise-vent ou en bande riveraine?

Si c'est le cas, vous êtes concerné par l'une des deux rencontres d'information organisée par le Centre d'enseignement et de recherche en foresterie de

Sainte-Foy. D'une durée approximative de 1 h à 1 h 30, ces rencontres auront lieu aux dates et endroits suivants:

- lundi 3 février 2020, à 13 h, à l'édifice municipal de Saint-Laurent (salle communautaire) au 6822, chemin Royal.
- jeudi 6 février 2020, à 19 h, à l'édifice municipal de Sainte-Famille (salle du conseil) au 2478, chemin Royal.

Pour toute information, veuillez communiquer avec Emmanuelle Boulfroy (CERFO) à e.boulfroy@cerfo.qc.ca ou au 418 659-4225, poste 2506.

Ce projet est financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du programme Prime-Vert.



Une tradition d'excellence depuis 1956 !

PORTES & FENÊTRES
TREMBLAY
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL



- ✓ Portes et fenêtres Bois - PVC - Hybride
- ✓ Portes et Fenêtres Ancestrales
- ✓ Rénovations de tout genre
- ✓ Solarium 3 saisons

418.529.5376 • aluminiumtremblay.ca
2630, Boul. Wilfrid-Hamel, Québec, QC G1P 2J1



PROMOTION TRIPLE VERRE GRATUIT

DÉTAILS EN MAGASIN



DÉTAILLANT AUTORISÉ

LEPAGE
MILLWORK

Isothermic
Portes et fenêtres

BELISLE
PORTES ET FENÊTRES ARCHITECTURALES

Depuis longtemps... et pour longtemps !

MANOIR MAUVIDE-GENEST

Chantal
JAVAUX

Société de développement de la seigneurie Mauvide-Genest

Une assemblée générale des membres de la Société de développement de la seigneurie du Manoir Mauvide-Genest aura lieu le 30 janvier à 19 h à La Goéliche, 22, rue du Quai,

à Sainte-Pétronille. Pour adhérer à la Société, pour renouveler votre adhésion ou pour toute information, communiquez avec Chantal Javaux au 418 829-2241 ou à chantaljavaux@videotron.ca

FADOQ LES AÎNÉS EN ACTION DE SAINT-PIERRE

Claudette
LAVOIE

Les Aînés en action de Saint-Pierre

Nous vous rappelons que notre bingo/cartes a toujours lieu le premier mardi du mois à la Villa des Bosquets, à 13 h.

Les cartes sont disponibles pour notre souper de la Saint-Valentin, le mardi 11 février à 18 h, au Poste de Traite, à Saint-Famille. Le coût, incluant

taxes et pourboire, est de 35\$ pour les membres FADOQ et 40\$ pour les non-membres. Procurez-vous votre carte auprès de Lise Paquet, au 418 829-3113.

Que 2020 vous accorde la santé pour réaliser vos projets et vos rêves!

LA FÊTE DE L'ILLUMINATION DE L'ARBRE DE NOËL À SAINTE-PÉTRONILLE

Yves-André
BEAULÉ

Activité communautaire de Sainte-Pétronille

Le 14 décembre dernier avait lieu la fête de l'illumination de notre arbre de Noël marquant ainsi le début des festivités de Noël à Sainte-Pétronille. Cette année, nous avons choisi de commencer les activités de la journée par la projection du film *Histoire de jouet 4*, le tout récent film de la série et le meilleur selon nos jeunes experts en critique cinématographique. La projection du film se fit dans la salle communautaire devant une nombreuse foule composée autant de parents que d'enfants, le tout agrémenté de jus et de croustilles au fromage.

Un calendrier de l'avent fut donné à chacun des 37 enfants présents. Pour poursuivre le programme de la journée, nous avons procédé au dévoilement de nombreux nouveaux jeux: table de billard, table de ping-pong, grande table de jeu de hockey, table de pichenottes, table de jeu de poches, écran et console

de jeux vidéo, etc.

Dame Nature ne nous ayant pas gâté pour l'illumination extérieure de l'arbre ni pour le concert extérieur de Noël par la chorale le Chœur de l'Isle, nous avons dû procéder de l'intérieur à l'illumination du magnifique sapin avec ses lumières multicolores parsemées de lumières stroboscopiques. La pluie qui ne cessait de tomber nous a contraints à annuler les feux d'artifice prévus pour cette occasion, ce qui a permis cependant aux nombreuses personnes présentes d'utiliser les nouvelles acquisitions du centre communautaire tout en dégustant un délicieux goûter.

Merci aux membres du conseil municipal présents ainsi qu'à notre maire, à notre directeur général et surtout à la population qui ont tous participé à cette activité communautaire.



Le jeu de hockey sur table a connu beaucoup de succès.

@Courtoisie

PORTE OUVERTE CLUB OPTIMISTE ÎLE D'ORLÉANS

Georgianne
GAGNÉ

Club Optimiste Île d'Orléans

Depuis 34 ans, les membres du club Optimiste de l'Île d'Orléans, croient qu'ils peuvent faire une différence dans la vie d'un jeune parce qu'ils croient en leur potentiel et à sa détermination à réaliser des défis.

Venez nous rencontrer le dimanche 23 février, lors d'un déjeuner à 9 h, au Logisport à St-Pierre : Porte ouverte sur le Club Optimiste de l'Île d'Orléans. Nous présenterons la mission

d'un club optimiste, les réalisations de notre club depuis 34 ans, ce qu'est le mouvement Optimist International et ses programmes internationaux.

Le coût du déjeuner est de 15 \$ pour les adultes, 5 \$ pour les enfants de 7 à 12 ans. Gratuit pour 6 ans et moins.

Réservation obligatoire au cluboptimisteio@gmail.com ou par téléphone au 418-203-3141.

PORTES OUVERTES SUR LES CRÈCHES DE L'ÎLE D'ORLÉANS

Yves-André
BEAULÉ

Responsable de l'événement

Le dimanche 29 décembre dernier, après une absence de six ans, les six églises de l'Île d'Orléans ont ouvert leurs portes au grand public pour permettre la visite des crèches de Noël et du contenu patrimonial de celles-ci.

Pour reprendre un texte de Pierre Pruneau, paru dans le journal *Autour de l'île* de janvier 2012: « Malgré une pratique religieuse en perte de vitesse, la tradition de la crèche de Noël répandue partout dans le monde fascine encore les humains par la fraîcheur et l'originalité de ses multiples représentations de la naissance de Jésus. »

C'est en parcourant les différentes crèches dans les églises de l'île en ce beau dimanche que les nombreux visiteurs ont pu découvrir ces multiples représentations. À Saint-Jean, c'est la naissance de l'enfant au beau milieu des reproductions en miniature du village qui est représentée. À Sainte-Famille, on découvre l'enfant dans une immense cabane en bois rond aux abords du village de Sainte-Famille. À Saint-Laurent, la crèche est située au milieu d'un paysage hivernal.

La crèche de Saint-Pierre est bien établie dans un décor de Bethléem avec ses personnages de la vieille église tandis qu'à Sainte-Pétronille, la crèche de feu Marius Dubois se place dans un décor du Proche-Orient implanté au milieu d'une oasis de verdure, de rochers et d'une demi-douzaine de palmiers géants.

L'ancienne crèche de Saint-François, qui était également un trésor patrimonial, a disparu en 1988 à la suite de l'incendie de l'église. Il est heureux d'avoir pu voir renaître de ses cendres une jolie crèche digne de ce nom, grâce à la générosité d'une poignée de bénévoles qui ont gardé la tradition pour l'émerveillement de tous.

Selon nos dévoués bénévoles, il y eut affluence constante durant la journée dans chaque église et les commentaires des visiteurs, autant de notre région que de l'étranger (France, Mexique, États-Unis, Chine, Corée), témoignent de l'importance de préserver et de perpétuer nos traditions et de faire découvrir nos richesses et nos trésors du patrimoine religieux et culturel que sont nos églises et leur décorum, témoins de notre héritage social, qu'on le veuille ou non.

Je tiens à remercier les nombreux bénévoles de chaque église qui, tant par la préparation que par l'accueil et les explications aux visiteurs des détails de chaque crèche (trop nombreux à énumérer ici), ont permis de présenter cette exposition et de contribuer à sa grande réussite. Un merci particulier à Henri-Paul Thibault, historien, pour son aide précieuse et ses photographies.

En terminant, un sondage privé et impartial donne à l'église de Saint-Jean la palme du grand public. Ce n'est que partie remise pour les autres! Bravo à Robert Fortier et à son équipe.



Voici une des six crèches réalisées dans les églises de l'île d'Orléans, soit celles de Sainte-Famille.

@Henri-Paul Thibault

Devenez administratrice ou administrateur de votre Caisse Desjardins de L'Île d'Orléans



L'engagement personnel fait partie de vos valeurs? C'est aussi l'une des nôtres.

Siéger au conseil d'administration est une activité enrichissante et gratifiante.

- Vous représentez les membres de votre milieu et participez à la vie démocratique du plus grand groupe coopératif au Canada
- Vous faites profiter votre coopérative financière de votre expérience tout en contribuant au développement de la communauté des résidents de l'île
- Vous vous engagez activement dans le dynamisme économique et social de la région

Vous avez de l'intérêt? Vérifiez d'abord si vous êtes éligible.

- Vous devez être membre de la Caisse depuis 90 jours à la date de l'assemblée générale annuelle
- Pour connaître les autres critères d'éligibilité, consultez le **formulaire d'avis de candidature** ou la **Trousse d'information** sur Internet à l'adresse suivante: www.desjardins.com/caisse-iledorleans



Postes à pourvoir et profils recherchés.

Le conseil d'administration de la Caisse Desjardins de l'Île d'Orléans a adopté un profil collectif enrichi et déterminé des cibles de compétence et de représentativité pour ses membres. Cette démarche amène la Caisse à lancer un appel de candidatures en fonction de critères spécifiques afin d'enrichir la composition de son conseil.

Postes à pourvoir

(3) poste(s) d'administrateur

Profils recherchés

Nous recherchons particulièrement les candidatures de personnes possédant une ou plusieurs des caractéristiques suivantes:

- Deux (2) femmes et un (1) homme afin d'atteindre la parité du conseil
- Une (1) personne âgée de 18 à 34 ans, une (1) personne âgée de 35 à 49 ans et une (1) personne âgée de plus de 50 ans
- Détenir des compétences en gouvernance ou en gestion d'entreprise
- Détenir des compétences en droit/déontologie ou en comptabilité
- Posséder des compétences en service à la clientèle idéalement au niveau coopératif
- Être doté d'un bon jugement, d'indépendance d'esprit et être en accord avec les valeurs coopératives.



Comment poser ma candidature? C'est très simple.

1. Remplissez le **formulaire d'avis de candidature** obligatoire, disponible à la Caisse ou par Internet à l'adresse suivante: www.desjardins.com/caisse-iledorleans
2. Préparez votre **curriculum vitae**
3. Envoyez ces 2 documents (formulaire + cv) à l'attention de:
 - Agente Soutien technique et opérations par courriel: isabelle.a.bouffard@desjardins.com ou par voie postale ou en personne: Caisse Desjardins de L'Île d'Orléans 1185, chemin Royal Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans (Québec) GOA 4E0

La date limite est le 10 février 2020 à 15 h. Passé ce délai, votre candidature ne pourra être acceptée.

L'assemblée générale annuelle se tiendra le 28 avril 2020.

Pour toute information:
Isabelle Bouffard
Téléphone: 418 828-1504, poste 7224220

Merci de votre engagement au sein de votre caisse !



Desjardins

Caisse de L'Île-d'Orléans

ÉQUIPE D'ANIMATION LOCALE

Daniel
VAILLANCOURT

Équipe d'animation locale

Bonjour à tous! Votre équipe d'animation locale vous invite, le 10 février prochain à 19 h 30, à la salle communautaire de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans à une autre rencontre de partage. Le sujet sera la fidélité au sens large, soit en amour, en amitié, au travail, dans nos engagements; la fidélité à la parole donnée, etc. Nous vous attendons pour partager dans un climat d'amitié et de fraternité. Nous savons bien qu'en chaque personne il y a un trésor: viens débarrer ton trésor. Que tu sois de l'Île d'Orléans ou de n'importe quelle région, tu seras bien accueilli. Le respect de chaque personne est notre priorité.

DEUX BELLES INVITATIONS

Père Germain
GRENON

Foyer de Charité

Durant le temps des Fêtes, le Foyer de Charité, situé au 8169, chemin Royal, à Sainte-Pétronille, accueillait les gens pour une visite des crèches; il y en avait 60. Nous avons accueilli des gens d'un peu partout; ils étaient très heureux de leur visite. C'est un rendez-vous à ne pas manquer l'an prochain!

En février, nous recevons la Fraternité Monastique de Jérusalem qui est située sur le boulevard Mont-Royal, à Montréal. Tous les ans, moniales et moines viennent vivre leur retraite au Foyer de Charité. Ce qui caractérise ces communautés monastiques, c'est que leur monastère est en pleine ville. Au lieu d'être à l'écart, leur vocation les appelle à être dans de grandes cités, présence de Dieu au milieu de son peuple. Ils seront au Foyer de Charité du dimanche soir 9 février au samedi midi 15 février. Peut-être n'irez-vous pas souvent à Montréal pour participer à leurs célébrations! Alors vous pouvez participer à la messe qui aura lieu ici tous les jours à 11 h.

Le 26 février, le mercredi des Cendres marquera le début du carême. C'est un

temps de préparation à la grande fête de Pâques. Le Foyer offre une journée de prière qui débute à 9 h 30 par un enseignement. Ensuite, nous avons la grâce de nous déposer dans le silence, la prière et la beauté du lieu. Le repas de midi est offert au coût de 12\$ et nous terminons la journée avec la messe à 15 h 30. C'est une belle occasion d'entrer en carême. Vous êtes tous et toutes invités, mais il est important de donner votre nom 48 heures à l'avance afin que nous puissions planifier les repas.

De plus, des couples du mouvement des Équipes Notre-Dame viendront vivre une retraite de fin de semaine les 21-23 février et les 28 février-1^{er} mars. Pourquoi n'y aurait-il pas éventuellement une fin de semaine pour des couples de l'Île?

En attendant, vous êtes invités à participer aux célébrations de la Fraternité monastique de Jérusalem et à la journée du mercredi des Cendres. Bienvenue!



De la belle visite attendue en février au Foyer de Charité.

@Courtoisie



MONT CHAMPAGNAT
RÉSIDENCE ÉVOLUTIVE POUR AÎNÉS

Venez nous VISITER!

**Un milieu de vie unique
au coeur de la nature**

Quelques unités
1 ½, 2 ½, 3 ½ et 4 ½ encore
disponibles

7141, avenue Royale, Château-Richer (Québec) G0A 1N0
418 824-4215 | montchampagnat.com

COVOITURAGE: UN OUTIL DE LUTTE À LA PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE

Marc
COCHRANE

redaction@autourdelile.com

Une des raisons de la pénurie de main-d'œuvre qui frappe l'île d'Orléans, surtout en été, s'avère le transport des employés saisonniers qui ne possèdent pas de voiture. Le service de transport collectif PLUMobile répond en partie au problème, mais pas à toute heure de la journée ou de la soirée et pas non plus la fin de semaine. C'est pourquoi des entreprises insulaires ont mis en place un service de covoiturage.

Au Resto de la Plage, à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, une page Facebook a été créée à l'interne et connaît du succès auprès du personnel qui ne possède pas de véhicule.

«Ça va bien, chez nous. Le roulement d'employés saisonniers est important dans une entreprise comme la nôtre. Ils apprennent à se connaître et à utiliser le service de covoiturage via la page Facebook», a affirmé la copropriétaire du Resto de la Plage, Dyane Allard.

Elle reconnaît les efforts déployés par la MRC de L'Île-d'Orléans qui a créé un comité sur le sujet, mais elle constate que la situation demeure problématique.

«On se dirige vers un cul-de-sac. Le

problème du transport touche notamment les jeunes employés saisonniers qui n'ont pas de voiture. Comme il n'y a pas assez de volume de passagers, cela coûterait cher d'accroître le transport collectif avec peu de gens à bord. C'est comme un cercle vicieux», a ajouté Mme Allard.

La femme d'affaires propose une application électronique offerte au public en général par les personnes qui ont une voiture et travaillent à heure fixe. Ces travailleurs pourraient embarquer des employés qui ont besoin de transport. Elle suggère aussi de subventionner un service de transport en commun en utilisant les véhicules de Québec BusTour, propriété d'Antoine Simard, par exemple.

«Ça prend une volonté politique pour payer pour ce genre de service, ce qui n'est pas évident», a souligné Mme Allard.

Covoiturage île d'Orléans

Toujours en lien avec Facebook, durant le débat sur le troisième lien, il y a un an, la propriétaire d'une petite ferme de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, Anick Béland Morin, a créé une page

intitulée *Covoiturage île d'Orléans* avec l'objectif de profiter des transports qui ont déjà lieu pour diminuer le transport automobile individuel, aider les gens dans leurs déplacements et améliorer le bilan GES de l'île.

«Lorsque j'allais porter des paniers de nourriture à Québec, durant la haute saison, je constatais que la circulation pouvait être très dense sur le chemin Royal, en raison des touristes, notamment. Je me suis dit que le covoiturage permettrait de diminuer cet achalandage», a souligné Mme Béland Morin.

La fermière a aussi pris cette initiative afin de pallier les manquements de PLUMobile.

«Pour les usagers de PLUMobile, il arrive que cela prenne du temps pour rejoindre le service à haute fréquence du Réseau de transports de la Capitale», a précisé Mme Béland Morin, qui reconnaît que pour l'instant la page Facebook est peu utilisée. Elle songe à la rendre publique afin que tous puissent s'en servir et par le fait même aider les entreprises de l'île qui connaissent des difficultés de

recrutement de personnel.

Véhicule fourni

Seule entreprise manufacturière à l'île d'Orléans, la Scierie Blouin, à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, a trouvé, il y a quelques années, une idée originale pour permettre à ses employés de se rendre à leur travail. L'entreprise vieille de plus de 50 ans a acquis une voiture qui sert à cinq ou six employés qui ne possèdent pas d'automobile ou qui en ont une seule, utilisée par leur conjointe.

«Ce n'est pas toujours aux instances publiques de trouver des solutions. Il faut dire que notre entreprise est favorisée en ce qui concerne le maintien de personnel puisque nous opérons à l'année. Nous assumons tous les coûts du véhicule ce qui s'avère un avantage énorme pour les utilisateurs puisqu'ils se rendent à leur travail gratuitement. Le coût est évalué à 10\$ par jour, par personne», a déclaré Rémi Blouin, de la Scierie Blouin. Ce dernier suggère aux entreprises saisonnières de se regrouper à trois ou quatre afin d'offrir un service de navette.



VOTRE FAMILLE ON EN PREND SOIN^{MD}

Physiothérapie • Ergothérapie • Ostéopathie • Massothérapie • Nutrition • Kinésiologie

Expertises : physiothérapie générale, sportive et pédiatrique, rééducation périnéale, troubles de la mâchoire, traitements des vertiges, puncture physiothérapique, approche Mckenzie, positionnement cycliste et course à pied.

SITUÉ À 4 MINUTES DU PONT DE L'ÎLE D'ORLÉANS - SORTIE BOULEVARD DES CHUTES (AUT. 40)

Présentez ce coupon
et obtenez un cadeau!

SAC DE GEL
CHAUD-FROID
pour soulager la douleur

*Avec rendez-vous seulement
Limite de un par client



KINATEX
BEAUPORT

418 660-0525
1352, BOUL. DES CHUTES, SUITE 204

Sainte-Pétronille

LA RESSOURCE

Suggestions de lecture de janvier 2020

Coup de cœur de nos lecteurs: *Clin d'œil au Temps qui passe*, d'Antonine Maillet.

Nouveautés:

L'Amérique fantôme, de Gilles Havard. L'historien offre un récit enlevant de 10 aventuriers et coureurs des bois francophones qui ont parcouru le continent en se liant avec les peuples des Premières nations.

Partir pour raconter, de Michèle Oumet. Livre fascinant qui fait voyager et entrer dans les coulisses de la profession. La journaliste présente des épisodes de sa carrière internationale alors qu'elle parcourt la planète pour couvrir les guerres, les révolutions et les désastres naturels.

Le cœur en bandoulière, de Michel Tremblay. Le célèbre auteur offre une œuvre hybride entre le roman et le théâtre. Il rend hommage à l'écrivain Tchekhov et célèbre la beauté des couchers de soleil de Key West, en Floride.

Sa Majesté des chats, de Bernard Werber. « Un jour, vous, les humains, vous comprendrez que nous, les chats, devons

prendre votre place. Alors moi, Bastet, je serai votre Reine. »

Femmes rapaillées. « Isabelle Duval et Ouanness Younsi ont glané la parole de femmes et poètes de tous les âges et horizons. Ces *Femmes rapaillées* ne tentent pas d'offrir une suite à l'œuvre de Gaston Miron, mais s'en inspirent plutôt pour clamer haut et fort les multiples facettes de leur féminité ». Valérie Lessard. *Le Droit*

Serge Savard Canadien jusqu'au bout, de Philippe Cantin. Livre témoin de la vie de cet homme révélant une partie importante de l'histoire du hockey au Québec.

Montcalm général américain, de Dave Noël. L'introduction, à elle seule, est un bonheur de lecture où l'auteur brosse un tableau exhaustif et clair de l'ensemble des hypothèses et prises de position, parfois farouches, des historiens quant au rôle, béni ou honni, du général Louis-Joseph de Montcalm dans la défaite du 13 septembre 1759 sur les plaines d'Abraham. » André Duchesne, *La Presse*

Littérature jeunesse



Merci

L'année du 40^e anniversaire de la bibliothèque est déjà derrière nous. Merci à tous ceux et celles qui ont contribué au succès des activités spéciales de cette année: nous avons apprécié votre participation aux activités sociales, aux retrouvailles des anciens bénévoles, aux jeux des citations mystères, aux conférences, aux concours de dessins ou à la mémorable rencontre avec nos auteurs et écrivains et pour tout ce qui a marqué cet anniversaire au coin du souvenir, de l'enthousiasme et de la culture.

Horaire

La bibliothèque est ouverte le dimanche de 10 h à 12 h et le mardi de 19 h à 20 h 30.

La boîte de dépôt pour les retours de livres est toujours accessible à l'entrée du Centre Raoul-Dandurand.

Vous pouvez nous joindre au téléphone au numéro 418 828-8888.

Gilles Galichan
Bibliothèque La Ressource

Saint-Laurent

DAVID-GOSSELIN

Rappel

Nouvelle exposition – *Aux abords du fleuve, le patrimoine en évolution*, de Pierre Lahoud.

La bibliothèque, en collaboration avec le Parc maritime de Saint-Laurent et l'historien et photographe Pierre Lahoud, présente une exposition de 40 photographies aériennes démontrant les changements aux abords du fleuve Saint-Laurent, au fil du temps. Un montage a été fait pour regrouper sur un même tableau une photo d'archive et une photo récente du même endroit.

Vingt tableaux ont ainsi été réalisés. Vous serez à même de constater comment, dans chacune des municipalités de l'île, l'évolution du mode de vie a eu des impacts importants sur les paysages, mais aussi sur l'occupation du territoire par les insulaires.

Ces œuvres sont actuellement exposées à la bibliothèque et seront installées dans la Forêt des lisses, au Parc maritime, à l'été 2020. Nous vous invitons à venir les contempler. Les heures d'ouverture de la bibliothèque sont les suivantes:

- mardi de 19 h à 20 h 45
- mercredi de 14 h à 16 h
- jeudi de 19 h à 20 h 45
- samedi de 9 h 30 à 11 h 30

Connaissez-vous votre bibliothèque?

Votre bibliothèque mérite d'être connue; elle présente une offre variée grâce à son affiliation au Réseau BIBLIO CNCA et à ses initiatives locales. Nous offrons un grand nombre de services aux citoyens de notre municipalité, tels:

- des milliers de livres numériques;
- des dizaines de magazines en version numérique;

- des activités d'animation riches et variées: heure du conte, activité de bricolage, exposition d'artistes, conférences, activités avec l'école;
- un service de généalogie répertoriant plus de 43 millions d'images et de fiches;
- un renouvellement d'une partie de la collection déposée tous les quatre mois;
- le prêt entre bibliothèques auquel participent plus de 900 bibliothèques;
- le prêt de cartes MUSÉO permettant à deux adultes et deux enfants d'accéder gratuitement à une dizaine de musées de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches;
- un accès gratuit au site Web de Protégez-vous;
- un programme à l'intention des proches aidants grâce à Biblio-Aidants;
- une collection locale pour tous les types d'usagers;

- des livres audio;
- des livres à gros caractères;
- l'envoi de messages texte ou de courriels avisant les abonnés de leurs date d'échéance, retard et réservation.

Activité de bricolage

Le samedi 7 décembre dernier, Véronique Rousseau a organisé une matinée de fabrication de cartes de Noël. Les 13 enfants présents ont créé plusieurs cartes à offrir à leur famille, leurs amis, leurs gardiennes ainsi qu'à leurs enseignants. Les enfants ont reçu quelques surprises pour souligner la fête de Noël. Merci aux parents de leur présence à cette activité.

Afin de demeurer informés des ateliers de bricolage, veuillez faire parvenir vos coordonnées à l'adresse: vrousseau79@gmail.com Les inscriptions sont obliga-

Vous êtes témoin d'un acte répréhensible
commis dans une municipalité ou un organisme municipal?
Divulgez-le en toute confidentialité.
Vous êtes protégé contre les représailles.

Les situations suivantes pourraient être considérées comme des actes répréhensibles :

- Un employé utilise de façon récurrente des biens municipaux pour accomplir des tâches liées à des activités personnelles.
- Une employée utilise un véhicule de la municipalité à des fins personnelles.
- Un employé refuse d'accorder des permis à différentes personnes pour des motifs relevant de considérations personnelles.
- Une gestionnaire embauche son conjoint sans concours et sans démontrer que son choix est fondé sur des considérations d'intérêt public.

Vous avez le pouvoir d'agir. Contactez dès maintenant le Commissaire à l'intégrité municipale et aux enquêtes :

Par téléphone : 418 691-2071 • Sans frais : 1 855 280-5348
cime@mamh.gouv.qc.ca • www.mamh.gouv.qc.ca/divulgartion

toires afin de prévoir le matériel nécessaire à l'activité. Un parent doit accompagner son enfant pour l'aider dans le montage du bricolage.

Rappel: carte Muséo

La carte Muséo est disponible jusqu'en mai. Elle permet à deux adultes et deux enfants de moins de 16 ans d'accéder gratuitement à plusieurs musées. Le prêt est d'une durée de sept jours non renouvelables. Il suffit d'être membre de la bibliothèque pour l'emprunter. Les sites disponibles sont:

- Musée de la Civilisation (Québec)
- Musée de l'Amérique francophone (Québec)
- Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul
- Musée maritime du Québec (L'Islet)
- Musée Marius-Barbeau (Saint-Joseph-de-Beauce)
- Moulin La Lorraine (Lac-Etchemin)
- Musée de la mémoire vivante (Saint-Jean-Port-Joli)
- Musée de Charlevoix (La Malbaie)
- Musée minéralogique et minier de Thetford-Mines
- Monastère des Augustines de Québec
- Musée Aux Trois Couvents de

Château-Richer

Visite de soutien de Réseau Biblio

La rencontre a eu lieu le 6 décembre dernier. Quelques chiffres préliminaires m'ont été fournis à cette occasion. Nous aurions 56 nouveaux abonnés pour un total de 364. Il y aurait eu baisse du nombre de prêts à la suite de l'inaccessibilité du bâtiment durant les travaux d'égout.

202 usagers nous ont laissé leur adresse courriel, ce qui représente 63% de notre clientèle. Il s'agit d'une augmentation de 8% par rapport à l'an passé. C'est un excellent taux de réponse parmi les bibliothèques du réseau. Présentement, 15 abonnés reçoivent les avis par texto. Ce service vous permet de bénéficier des avis pour vos emprunts. De plus, certains messages provenant de votre bibliothèque pourront vous être acheminés concernant les nouveautés du mois, nos activités et l'horaire.

Le nombre de documents en bibliothèque se répartit comme suit: 3 213 pour la collection locale, 3 102 pour le réseau pour un total de 6 315.

Le nombre d'abonnés a légèrement baissé pour atteindre 320 à la suite d'une

mise à jour des abonnés inactifs. Nous avons eu 41 nouveaux abonnés.

Les prêts de revues numériques ont connu un essor prodigieux à la suite de l'atelier numérique offert à la clientèle. Nous sommes passés de 126 prêts en 2018 à 788 en 2019.

Je vous souhaite, en terminant, de bonnes lectures en 2020.

Guy Delisle
Bibliothèque David-Gosselin



Alice P, Coralie N, Clara B, Agathe B, Jules L, Maëlie B, Liam B, Clémence L, @Véronique Rousseau
Julianne P, Étienne P, Olivia G, Émile P, Alice L et Élie Rose L.

Saint-Pierre

OSCAR-FERLAND

En ce début d'année, votre bibliothèque a beaucoup à vous offrir, dont plusieurs nouveautés. Nous vous invitons à venir en grand nombre nous visiter et en profiter. C'est gratuit!

Romans adultes

Traverser la nuit, de Marie Laberge. Autant son passé est léger en informations autant il pèse lourd sur le présent d'Emmy, cette femme archi-discrète. Pourtant, personne mieux qu'elle ne sait prendre soin des délaissés et des esseulés, de ceux qui n'attirent plus le regard ou l'attention des bien portants. Avec ce roman plus poignant que jamais, Marie Laberge nous happe et d'un trait vif nous propulse au cœur des ténèbres et au-delà, dans un récit qui suscite en nous l'étonnement, l'impuissance, la révolte, mais surtout l'espoir.

Le crime de sœur Marie-Hosanna, de Claire Bergeron. Automne 1910. Ophélie a 15 ans lorsque son père, un éminent juge montréalais, la confie au monastère des Augustines, à Québec. La faute de l'orpheline dépasse l'entendement, argue-t-il; pour cette infâme, c'est la prison ou le cloître. Une intrigue tissée de drames, de secrets et de rebondissements qui nous transportent de Westmount à Québec et par la suite en Abitibi.

Mademoiselle Samedi soir, de Heather O'Neill. Un roman merveilleusement intrigant, un délice qui se lit de manière compulsive, n'importe quel soir. C'est le récit d'une famille éclatée qui se déchire pour mieux se recoller et qui s'aime fort sous le ciel de Montréal.

Lecture pour petits de 4 à 8 ans

Nous avons la collection *Les belles histoires*. Ce magazine propose tous les mois des histoires avec de jolies illustrations, accompagnées d'un CD, qui développent l'imagination de nos petits lecteurs et leur donnent le goût de lire.

Revue

Une nouvelle revue est maintenant sur les étagères: *Je jardine*. C'est le guide parfait en matière de jardinage, de fleurs, de plantes et d'aménagement extérieur.

D.V.D.

Moonlight
Histoire d'une vie
La Bolduc

Le 15 janvier, un club d'écriture est né à votre biblio. Déjà plusieurs personnes sont inscrites. Si vous êtes intéressés, il n'est pas trop tard pour vous joindre au groupe. Il nous fera plaisir de vous accueillir. C'est Mme Marie Lévesque qui dirige les rencontres qui auront lieu un mercredi aux trois semaines, à 19 h.

Heures d'ouverture

Le dimanche de 10 h à midi, le mardi et le jeudi de 18 h 30 à 20 h 30.

Pensée du mois: Savoir lire, c'est allumer une lampe dans l'esprit, relâcher l'âme de sa prison, ouvrir une porte sur l'univers.

Lysette Grégoire
Bibliothèque Oscar-Ferland

Sainte-Famille et Saint-François

MARIE-BARBIER

Une nouvelle année et une nouvelle décennie commencent en 2020! Le moment est donc bien choisi pour vous souhaiter, chers lecteurs, une merveilleuse année et une bonne santé pour en profiter pleinement.

La bibliothèque Marie-Barbier a fait le plein de nouveaux livres grâce à la rotation de novembre 2019. De plus, les achats effectués en décembre ont enrichi notre collection locale, pour les jeunes comme pour les adultes. Également à surveiller en 2020, deux activités organisées conjointement par votre bibliothèque et le CRSBP, en mai et en novembre. À suivre.

Évidemment, je me dois de remercier toutes les bénévoles sans qui le bon fonctionnement de la bibliothèque serait très difficile. De fait, nous avons toujours besoin de bénévoles... si le cœur vous en dit. Nous avons d'ailleurs accueilli une jeune bénévole en fin d'année 2019.

Malheureusement, nous déplorons le départ de Mme Diane Turcotte qui, après 12 an-

nées de bénévolat à la bibliothèque, a décidé de relever de nouveaux défis. Ce départ laisse un grand vide, car Mme Turcotte a initié plusieurs projets pour faire la promotion de la bibliothèque, dont la «bonne nouvelle» (par courriel), une rubrique sur le site Web de la municipalité ainsi que sur la page Facebook de l'île d'Orléans. Elle rédigeait également l'article mensuel dans le journal *Autour de l'île*, et s'occupait du concours des nouveaux abonnés, chaque automne.

Un grand merci, Mme Turcotte et beaucoup de bonheur dans vos nouveaux projets.

Enfin, le 22 décembre dernier, nous avons procédé au tirage de deux bons d'achat pour le concours des nouveaux abonnés de l'automne 2019. Les gagnants sont:

Enfant: M. Cédric Giguère.
Adulte: Mme Claire Lapointe.

France Blouin
Bibliothèque Marie-Barbier



Pour bien vous faire connaître
des gens de l'île d'Orléans

Laure-Marie Vayssairat : 418 828-0330
pour réserver votre espace publicitaire
dans le journal Autour de l'île

APPELEZ-MOI DÈS MAINTENANT



ON S'OCCUPE DE TOUT

Commande téléphonique ou internet,
livrée directement à la maison

418 822-0123, poste 722

IGA.net IGA EN LIGNE

Les livraisons se font le vendredi

ZONE B

Sainte-Pétronille
Saint-Pierre
Saint-Laurent

ZONE C

Sainte-Famille
Saint-François
Saint-Jean

Des frais d'assemblage sont applicables sur toutes les commandes. Les coûts de livraison varient d'une zone à l'autre.

IGA
des Sources
BOISCHATEL

RESTAURANT
LA CHARPENTE

Saint-Jean et Saint-François VENTS ET MARÉES

La prochaine rencontre du club de lecture est prévue le lundi 24 février, de 13 h 30 à 15 h. Toutes les personnes intéressées peuvent venir échanger sur leurs lectures ou celles des autres; aucune lecture n'est imposée. Les nouveaux membres sont les bienvenus!

Située au 10, chemin des Côtes, dans le centre communautaire de Saint-Jean, la bibliothèque est ouverte le mercredi de 19 h à 20 h, le jeudi de 13 h à 15 h et le samedi de 10 h à 12 h. Une boîte de retour de livres est située au second étage, à côté de la porte de la bibliothèque. En cas de tempête, composez le 418 829-3336, aux heures d'ouverture, pour vérifier si la bibliothèque est ouverte.

La collection s'enrichit constamment et peut être consultée à l'adresse suivante: http://bibliotheque.saintjeanileorleans.ca/opac_css/

Romans policiers

Richard Castle, *Piège de chaleur*. Le mari journaliste de la policière Nikki Heat est invité à donner des cours d'écriture à l'université. Tout tourne mal quand, à son réveil, il trouve à son côté une étudiante morte. Nikki Heat décide de tout tenter pour prouver l'innocence de son mari.

Éric Fouassier, *Par deux fois tu mourras*. L'action se passe au 6^e siècle, dans la Gaule, ou plutôt la France, alors formée de petits royaumes. À cette époque, tous les moyens étaient bons pour garder le pouvoir: meurtres, vengeance, mensonges, etc. Nous suivons donc un jeune gallo-romain qui enquête sur le meurtre de l'épouse d'un des petits-fils du roi Clovis. Cours d'histoire, autant que roman policier!

Jorn Lier Horst, *Fermé pour l'hiver, Les chiens de chasse et L'usurpateur*. À lire! Trois enquêtes de l'inspecteur William Wisting dont l'action se passe dans une petite ville tranquille de Norvège.

Jo Nesbo, *Le couteau*. Dans ce 12^e volume mettant en scène l'inspecteur Harry Hole, celui-ci se voit chargé d'arrêter un tueur en série. Alcoolique, l'inspecteur perd un soir le contrôle et se réveille les mains pleines de sang, sans aucun souvenir de ce qui s'est passé. S'en suit une véritable descente aux enfers pour l'inspecteur. Un autre roman à suspense dont l'auteur a le secret!

Ian Rankin, *La maison des mensonges*. Le cadavre d'un homme disparu depuis 12 ans a été retrouvé, alors que dans le

temps, les recherches n'avaient abouti à rien. Même à la retraite, l'inspecteur Rebus trouve moyen de s'infiltrer dans l'enquête... et même dans deux enquêtes. Réussira-t-il à tout tirer au clair?

Soren Sveistrup, *Octobre*. Une femme est retrouvée morte, une main coupée, et les inspecteurs Mark Hess et Naia Thulin sont chargés d'enquêter. Y aurait-il un lien entre ce meurtre et la disparition d'une fillette qu'on pense morte depuis un an? Un lien avec un autre meurtre récent? Suspense assuré!

Autres romans

Sorj Chalandon, *Une joie féroce*. Quatre femmes venant de milieux différents suivent ensemble des traitements de chimiothérapie. Courageuses, elles décident de prendre leur destin en main. L'auteur combat lui-même un cancer.

Jack Kerouac, *Les anges vagabonds* (1957), *Les clochards célestes* (1958), *Sur la route* (1957) et *Le vagabond solitaire* (1960). Quatre classiques de la littérature nord-américaine des années «hippies» nous renseignent sur le rôle qu'a eu cet auteur très spécial dans la révolution sociale du milieu du XX^e siècle aux États-Unis.

Andrew Ridker, *Les altruistes*. On se demande s'il faut adorer ou mépriser la famille Alter, qui semble aimer s'occuper d'autrui ou, au contraire, méprise tout le monde. Roman drôle et attachant.

Éric-Emmanuel Schmitt, *Journal d'un amour perdu*. Il faut lire ce livre lumineux qui incite à la joie de vivre. L'auteur a pourtant perdu sa mère depuis deux ans et il a de la difficulté à s'en remettre.

Tanya Tagaq, *Croc fendu*. L'auteure autochtone nous transporte dans le Nunavut où elle a passé une bonne partie de sa vie. Elle nous fait voir des paysages grandioses, mais aussi la détresse de certains des habitants, surtout les jeunes. Elle invite les lecteurs à aller faire un tour chez les Inuits et admirer les aurores boréales.

Karine Tuil, *Les choses humaines*. Un journaliste connu et son épouse féministe engagée voient leur vie basculer quand leur fils est accusé de viol. Ils doivent faire face à la justice américaine, impitoyable.

Thérèse Beaudet
Bibliothèque Vents et marées

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Marie-Hélène
THERRIEN



Éditions Québec Amérique

AGENDA DU FRANÇAIS PRATIQUE 2020

De Liliane Michaud, publié aux Éditions Québec Amérique, l'Agenda du français pratique 2020 offre tout à la fois les avantages d'un agenda traditionnel, avec beaucoup

d'espace pour la planification annuelle de 2020, ainsi que plusieurs outils permettant de parfaire les connaissances de la langue française. Nous y retrouvons 260 questions de français, 53 citations, un corrigé commenté, des conseils de rédaction express: les noms masculins ou féminins, les noms composés qui ne prennent jamais la

marque du pluriel, les abréviations et symboles courants, les anglicismes, des questions comme: «Dit-on des cérémoniaux ou des cérémoniaux?»; les noms des provinces et territoires du Canada ainsi que leur abréviation, leur capitale et le nom de leurs habitants. L'Agenda du français pratique 2020 contient également de

l'espace pour les renseignements personnels, un calendrier pour trois années, un répertoire téléphonique, une planification annuelle 2020, des planifications mensuelles, un carnet d'adresses, un espace pour les notes et une planification annuelle 2021. C'est l'agenda parfait pour les amoureux de la langue française!



Éditions au Carré

EN FUITE

D'Éric Bertrand, publié aux Éditions au Carré, ce roman d'aventures troublant de style road trip entraîne les lecteurs dans un tourbillon d'émotions où la déchéance morale n'a d'égale que

la souffrance. Nous y suivons l'anti-héros pour comprendre ce qui l'habite, ce qu'il fuit. Christophe essaie d'en finir et échoue, ce qui renforce en lui ses désillusions profondes. Il se sauve et fuit une douleur trop vive que l'on découvre au fil des pages. De Port-Daniel, en Gaspésie, jusqu'au Pacifique, l'odyssée de Christophe prend la forme d'un rite

où le principal intéressé devra choisir entre vivre et mourir. Plusieurs péripéties surviennent lors du voyage à travers l'Amérique: des situations aussi dangereuses que scabreuses. Christophe veut échapper au cadre dans lequel on voudrait le voir évoluer, bien que ce cadre ait toutes les apparences de la vie parfaite. Il désire être libre et faire ce qu'il

veut, mais se rend compte que rien n'est aussi simple que l'on croit. Au fil des kilomètres, il se renouvelle. Il retrouve peu à peu son souffle et comprend que la véritable paix intérieure sait se faire attendre. Un roman captivant et imprévisible.



Éditions Québec Amérique

LA VIE N'EST PAS UNE COURSE

De Léa Stréliski, publié aux Éditions Québec Amérique, c'est un ouvrage dans lequel l'auteure partage ses réflexions sur la vie moderne. Dans son essai, elle s'adresse aux essoufflés, à ceux qui ont tout essayé. Aux éreintés qui poursuivent

le bonheur sans l'atteindre. Léa Stréliski a eu l'idée d'écrire ce livre lors d'une période difficile professionnellement, tandis qu'elle occupait un emploi qui la passionnait, avec des gens qu'elle aimait, mais qui avaient une vision de son avenir qui ne correspondait pas à son rythme. Elle entame le récit de ses expériences et difficultés tout au long du cheminement qu'elle a choisi en retournant aux études, les écueils

et les joies qu'elle a rencontrés, ses remises en question. Elle évoque son ras-le-bol du rythme infernal du monde moderne, mais également de la course et de la compétition. C'est avec humour et intelligence que l'auteure expose la nature de son écoeurement. Elle pose la question: «Pourquoi se presser de franchir le fil d'arrivée quand, au bout de la course, c'est la mort qui nous attend?» L'auteure cherche à redonner

un sens à la vie en la secouant. Elle aborde notamment les thèmes de la maternité, du succès, de la compétition, de l'équilibre travail-famille. Sur le mode de la confession, Léa Stréliski nous tend un miroir réfléchissant qui laisse voir nos travers et nos obsessions, laissant filtrer ce qu'il faut d'espoir. Le livre est simple, amuse et fait réfléchir.

AU CŒUR

de l'île d'Orléans

www.iledorleans.com
418 829-1011

CHRONIQUE DES PROJETS ET DES GENS QUI NOUS UNISSENT

PAR LE CONSEIL DES MAIRES DE L'ÎLE D'ORLÉANS

PROJET DE CAMPING ÉCOLOGIQUE À LA POINTE D'ARGENTENAY

Les annonces se succèdent à propos du projet de camping écologique à la pointe d'Argentenay. Au début de décembre, Huttoopia¹ annonçait son retrait du projet en raison de délais occasionnés par les procédures légales. Le 13 janvier dernier, la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) rendait public un Avis de modification de l'orientation préliminaire dans lequel elle considère que la demande d'exclusion doit être refusée sur la base des critères de la Loi.

1 <https://canada-usa.huttoopia.com/contacter-camping-de-sutton/>

Le conseil des maires de la MRC de L'Île-d'Orléans est donc désolé de cette annonce qui ferme la porte à un projet structurant pour le développement équilibré de ce lieu de grande valeur patrimoniale et écologique.

L'île d'Orléans est reconnue pour la qualité de son patrimoine immobilier et paysager. Un projet de camping écologique à la pointe d'Argentenay aurait permis une mise aux normes des installations et une accessibilité accrue pour les insulaires et les touristes.

Le site actuel, en piètre état, aurait bénéficié de la mise en opération d'un tel projet de développement, notamment par une mise en valeur à la hauteur des richesses dont il dispose.

Au fil des années, l'île d'Orléans a su développer et partager des sites exceptionnels témoignant de notre histoire. Ces lieux remplis de tant de signification attirent les visiteurs à la recherche de l'authentique.

En fonction de ces considérations,

la MRC analyse ses options en attendant la décision finale de la CPTAQ.

Nous sommes privilégiés de résider dans ce lieu exceptionnel qu'est l'île d'Orléans. Peut-on maintenant partager une vision qui veille à la protection du patrimoine naturel en permettant à tous d'en apprécier les richesses?

Harold Noël
Préfet, MRC de L'Île-d'Orléans

VISITES À L'ÉCOCENTRE

Roxanne
BEAUMONT

MRC de l'Île-d'Orléans

Comme vous le savez déjà, en tant que citoyens de l'île d'Orléans, vous pouvez aller porter vos matières aux écocentres de la ville de Québec, sans frais, avec une preuve de résidence. En effet, à la suite d'une entente avec la ville, la MRC assume la facture pour

l'ensemble des résidents orléanais.

À compter du 1^{er} janvier 2020, la base de facturation a été modifiée et établie par visite. Que vous apportiez un article ou 25, le tarif sera le même. Nous suggérons donc à tous d'accumuler (dans une boîte au sous-sol ou au

cabanon, par exemple) vos matières qui vont à l'écocentre et d'aller tout porter en même temps lorsque cela devient encombrant. Vous allez par le fait même économiser du temps et de l'argent.

Il demeure qu'aller porter vos matières à l'écocentre est une excellente

pratique qui est beaucoup plus avantageuse pour tous que de jeter aux ordures! Nous vous remercions de votre collaboration et vous invitons à nous contacter pour toute question additionnelle.

Écocentre de Beauport : 425, boulevard Raymond, G1C 5B4.

LE MÉGARECYCLAGE: VOUS POUVEZ VOUS IMPLIQUER!

Roxanne
BEAUMONT

MRC de L'Île-d'Orléans

Pour une 9^e année consécutive, l'événement annuel du mégarecyclage sera de retour le samedi 2 mai 2020 au Logisport, à Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans. Nous espérons battre des records encore cette année! Pour ce faire, nous avons besoin de vous. Nous recrutons des bénévoles pour nous aider lors de cette journée. Donc, si vous désirez vous impliquer, vous pouvez écrire au gmr@mrcio.qc.ca ou appeler

au 418 670-3259.

Nous espérons vous voir en grand nombre au mégarecyclage, que ce soit en tant que bénévole ou pour venir porter vos matières à recycler. Plusieurs communications suivront dans les prochains mois pour plus d'informations.

Suivez-nous sur la page Facebook Récup île d'Orléans!

À tous et à toutes, une très belle année 2020!



Des participants au mégarecyclage de 2019.

@Mario Mercier



ON S'OCCUPE DE TOUT

Commande téléphonique ou internet,
livrée directement à la maison



418 822-0123, poste 722



IGA.net **IGA**
EN LIGNE

Les livraisons se font le vendredi

ZONE B

Sainte-Pétronille
Saint-Pierre
Saint-Laurent

ZONE C

Sainte-Famille
Saint-François
Saint-Jean

IGA
des Sources

BOISCHATEL

RESTAURANT
LA CHARPENTE

Des frais d'assemblage sont applicables sur toutes les commandes. Les coûts de livraison varient d'une zone à l'autre.

PROGRAMME D'EMPLOIS ÉTUDIANTS EN FRANCE

Sylvaine COURANT
Marie-Maude CHEVRIER

MRC de L'Île-d'Orléans

La MRC de L'Île-d'Orléans s'est associée, depuis 2014, à son partenaire français, le Pays Marennes Oléron, pour proposer des emplois étudiants aux jeunes résidents de l'île d'Orléans.

Grâce à ce programme, pas moins de 13 jeunes de l'île d'Orléans ont eu la chance de vivre une expérience d'emploi en France. Chacun a pu trouver son bonheur dans des métiers aussi variés que la restauration, l'accueil du public dans des sites touristiques (train touristique, base de loisirs) ou encore la vente de produits locaux.

En retour, des employeurs de l'île d'Orléans (restaurant, musée et administration) ont pu accueillir de jeunes étudiants français venus vivre l'expérience d'un emploi canadien le temps d'un été.

L'Association Québec-France et son équivalent français existent depuis plus de 40 ans et visent le développement des relations entre la France et le Québec, notamment autour de ce programme d'échange de travailleurs saisonniers. Les jeunes inscrits à cet échange bénéficient donc d'un accompagnement privilégié. Ils sont choyés afin que leur séjour se passe bien et qu'ils en retirent un maximum de bénéfices professionnels en plus d'une belle expérience humaine dans un autre pays.

La MRC de L'Île-d'Orléans s'investit pleinement dans ce projet en complétant la prise en charge du transport international. Un joli «coup de pouce» pour permettre à la jeunesse de l'île de découvrir le monde francophone!

Il est possible d'avoir accès à des témoignages de jeunes de l'île d'Orléans ayant profité du programme, les années passées.

Cet été, le programme est relancé. Trois emplois étudiants sont proposés sur le territoire de Marennes Oléron (près de La Rochelle, en France). Si vous êtes un étudiant âgé de 18 à 30 ans, que vous êtes disponible du 25 juin au 20 août 2020 et que vous avez le goût de découvrir l'univers professionnel français, n'hésitez pas!

Renseignements sur le Pays Marennes Oléron: <https://www.ile-oleron-marennes.com/>

Vos candidatures sont attendues avant le 21 février 2020 auprès de la MRC de L'Île-d'Orléans: Sylvaine Courant, agente de la communauté de communes du bassin de Marennes (France), en poste à la MRC jusqu'en juin 2020, developpement.cooperation@bassin-de-marennes.com et [cell.:581 578-6683](tel:5815786683).

SAINT-JEAN

Chantal DAIGLE

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Bonne et heureuse année 2020 à tous! La municipalité vous souhaite santé, amour et bonheur pour cette nouvelle année.

Voici un résumé des principaux points traités à la séance du 13 janvier 2020.

Il y a eu présentation des projets de règlement suivants: projet de règlement 2020-367 établissant le taux des taxes foncières et le coût des services ainsi que les conditions de perception pour l'année 2020 de même que le projet de règlement 2020-368 décrétant le traitement, la rémunération et l'allocation des élus municipaux. Un avis de motion a été donné ainsi que le projet de règlement 2020-369, établissant une régie interne des séances du conseil.

L'indexation annuelle du salaire des pompiers volontaires et un ajustement salarial pour Mme Chantal Daigle étaient dans les décisions prises. La municipalité a également traité une demande de dérogation mineure pour le 17, chemin des Côtes, et donné son appui, auprès de la MRC, à une demande de la Scierie Blouin.

M^{me} Chantal Daigle suivra une formation en matière de mesures d'urgence afin d'être prête pour l'ouverture d'un centre d'urgence. M. Marc Laberge suivra une formation d'auto-sauvetage dans le cadre de la formation des pompiers.

La municipalité est allée en appel de soumissions pour le déneigement de la côte Lafleur ainsi que pour un camion municipal. Le nouveau souffleur pour déneiger les trottoirs est arrivé et en utilisation. La municipalité aura donc un nouveau camion municipal au cours du mois d'avril 2020.

Les frais pour le prolongement des égouts sont dûs; la municipalité a donc fait un transfert monétaire entre le prêt temporaire et le compte courant afin d'avoir la liquidité nécessaire. L'emprunt temporaire sera remboursé lorsque les versements de la TECQ seront versés à la municipalité.

Le remboursement partiel des coûts de certains cours sportifs et récréatifs pour les jeunes de la municipalité est de retour cette année. Allez vérifier si vous êtes admissible!

Étant en début d'année, le renouvellement de cotisation aux associations est en cours. Nous avons donc renouvelé la cotisation à l'Association des directeurs municipaux du Québec ainsi que celle à l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec.

Rappels

Toutes les personnes intéressées à travailler à la patinoire peuvent donner leur nom au bureau municipal.

Prochaine séance du conseil: lundi 3 février 2020 à 20 h au 2^e étage du centre administratif, 8, chemin des Côtes, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans.

Village de l'avent

Les lanternes rouges illuminant le chemin Royal ainsi que les ateliers de conception des petites lanternes ont eu un succès inégalé cette année. De plus, le chœur d'enfants, dirigé par Mme Angéline Lynn, fut grandement apprécié autant durant les activités extérieures que lors des récitals à l'église. Pour l'ensemble des activités organisées, merci au comité d'embellissement, aux chanteurs, aux bénévoles et aux nombreux participants! À l'an prochain!

Déneigement et collecte des matières résiduelles

Lorsqu'on annonce de la neige, il est important de placer vos bacs à au moins quatre pieds du chemin afin de permettre de mieux dégager le réseau routier. Par la même occasion, cela évite que des bacs soient renversés par la rafale de neige de la charrue.

Le calendrier 2020 de collecte des matières résiduelles sera disponible sur le site internet de la municipalité, à la section «Services municipaux».

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT 2019-366 : MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2005-239, CONCERNANT LES INTERVENTIONS DANS LESTALUS

Est par les présentes donné

par la soussignée

QU'un avis de motion a été donné lors de la séance du conseil du 7 octobre 2019;

QUE le 7 octobre 2019, le projet de règlement 2019-366, modifiant le règlement de zonage 2005-239 a été présenté;

QUE le 28 octobre 2019, une assemblée publique de consultation s'est tenue;

QUE le 4 novembre 2019, le règlement 2019-366 a été adopté;

QUE le 9 décembre 2019, la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans a remis un avis de conformité du règlement 2019-366;

EN CONSÉQUENCE, tout intéressé peut en prendre connaissance au Centre administratif de Saint-Jean, situé au 8, chemin des Côtes, aux jours et heures habituels d'ouverture.

DONNÉ À Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, mercredi, 29 janvier 2020

•••

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT 2020-367 : DÉTERMINANT LE TAUX DES TAXES FONCIÈRES GÉNÉRALES À TAUX VARIÉS, LE TAUX DES TAXES SPÉCIALES, LA TARIFICATION DES SERVICES AINSI QUE LES MODALITÉS DE PAIEMENTS POUR L'ANNÉE 2020

Est par les présentes donné

par la soussignée

QU'un avis de motion a été donné lors de la séance du conseil du 2 décembre 2019;

QUE le 13 janvier 2020, le projet de règlement 2020-367 a été présenté;

QUE le 3 février 2020, le règlement 2020-367 sera adopté;

EN CONSÉQUENCE, tout intéressé peut en prendre connaissance au Centre administratif de Saint-Jean, situé au 8, chemin des Côtes, aux jours et heures habituels d'ouverture.

DONNÉ À Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, mercredi, 29 janvier 2020

•••

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT 2020-369 : RÉGIE INTERNE DES SÉANCES DU CONSEIL

Est par les présentes donné

par la soussignée

QU'un avis de motion a été donné lors de la séance du conseil du 13 janvier 2020;

QUE le 13 janvier 2020, le projet de règlement 2020-369 a été présenté;

QUE le 3 février 2020, le règlement 2019-369 sera adopté;

EN CONSÉQUENCE, tout intéressé peut en prendre connaissance au Centre administratif de Saint-Jean, situé au 8, chemin des Côtes, aux jours et heures habituels d'ouverture.

DONNÉ À Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, mercredi, 29 janvier 2020

•••

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LE TRAITEMENT, LA RÉMUNÉRATION ET L'ALLOCATION DES ÉLUS MUNICIPAUX

Est par les présentes donné

par la soussignée

QU'un avis de motion a été donné lors de la séance du conseil du 2 décembre 2019;

QUE le 13 janvier 2020, le projet de règlement 2020-368, abrogeant et remplaçant le règlement 2006-252 décrétant le traitement, la rémunération et l'allocation des élus municipaux, a été présenté;

QUE le 2 mars 2020, le règlement 2020-368, abrogeant et remplaçant le règlement 2006-252 décrétant le traitement, la rémunération et l'allocation des élus municipaux, sera adopté.

QUE le règlement contiendra les points suivants :

- La rémunération annuelle de base du maire passera de 9 351.35\$ à 10 828.72\$ (15.80%);

- La rémunération annuelle de base d'un conseiller passera de 3 117.11\$ à 3 609.57\$ (15.80%);

- La rémunération annuelle du maire suppléant passera de 847.11\$ à 980.94\$ (15.80%)

- Une rémunération exceptionnelle à titre d'ajustement sera donnée au maire pour un montant de 701.30\$ (467.53\$ à titre de rémunération de base et 233.77\$ à titre d'allocation de dépense)

- Une rémunération exceptionnelle à titre d'ajustement sera donnée aux 5 conseillers qui exerçaient cette fonction au 1^{er} septembre 2019 pour un montant de 467.04\$ (311.36\$ à titre de rémunération de base et 155.68\$ à titre d'allocation de dépense);

- Une compensation est prévue en cas de circonstances exceptionnelles

- Une allocation de dépenses de 50% de toute rémunération fixée par le présent règlement sera ajoutée

- La rémunération de base, la rémunération du maire suppléant et l'allocation de dépenses annuelle seront indexées annuellement.

EN CONSÉQUENCE, tout intéressé peut en prendre connaissance au Centre administratif de Saint-Jean, situé au 8, chemin des Côtes, aux jours et heures habituels d'ouverture.

DONNÉ À Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, mardi, 29 janvier 2020

Chantal Daigle

Directrice-générale & secrétaire-trésorière

LA MUNICIPALITÉ A CES ITEMS À VENDRE:

- FORD 900 1978, moteur à essence 477 po³. Transmission manuelle 5 vitesses. Réservoir de 1 500 gallons. 59 662 milles au compteur. Fonctionnel, dernière inspection en octobre 2019.

- Pompe stationnaire SYPHON 4". Moteur 6 cylindres en ligne T-120. Fonctionnait lors du remisage en 2008.

Vous pouvez envoyer vos offres jusqu'au 30 mars 2020 à 16 h.

SAINT-FRANÇOIS

Marco
LANGLOIS

Directeur général/secrétaire-trésorier

Bonne année 2020 à tous!

En ce début d'année, le conseil a procédé à l'adoption du règlement numéro 020-158 pour déterminer les taux de taxes de l'exercice financier 2020, ce qui permettra, comme chaque année, de procéder à l'émission des comptes de taxation municipale que vous recevrez dans les prochains jours.

Il est important que vous preniez connaissance du communiqué qui l'accompagnera, car il contient des informations importantes.

Mis à part les sujets administratifs usuels, les membres du conseil ont adopté le règlement numéro 020-159 sur le traitement des élus de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans.

Le Club Optimiste (300 \$)

et la Maison des jeunes de l'île d'Orléans (600 \$) se sont vus accorder une aide financière pour leurs activités de 2020.

Gestion des ressources humaines

M. Claude Lemoine a été embauché à titre d'employé municipal. M. Lemoine remplace ainsi M. Alain Fortier qui a quitté son poste à la fin de 2019. Nous souhaitons la bienvenue à M. Lemoine et remercions M. Fortier pour son travail des 10 dernières années.

Il convient également de remercier Mme Doris Dion et M. Félix Bédard qui ont accepté de renouveler leur mandat à titre de membre du comité consultatif d'urbanisme de la municipalité.

Nous vous invitons à la prochaine séance ordinaire du conseil, prévue

le lundi 3 février à 20 h, à la salle du conseil située dans le local 216 du centre Le Sillon, 3491, chemin Royal et

vous rappelons les heures d'ouverture du bureau municipal, soit: du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Marco Langlois, de la susdite municipalité, Que le conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans a, à une séance ordinaire tenue à la salle du conseil le 6 janvier 2020, adopté: le Règlement numéro 020-158 pour déterminer les taux de taxes de l'exercice financier 2020.

Que le règlement est disponible pour consultation à la mairie de la municipalité au 3491, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans aux heures régulières, soit: du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Que ce règlement est en vigueur depuis le 7 janvier 2020.

Donné à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce huitième jour de janvier deux mille vingt.

...

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Marco Langlois, de la susdite municipalité, Que le conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans a, à une séance ordinaire tenue à la salle du conseil le 6 janvier 2020, adopté: le Règlement numéro 020-159 sur le traitement des élus de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans;

Que ce règlement est disponible pour consultation à la mairie de la municipalité au 3491, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans aux heures régulières, soit: du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Que ce règlement est en vigueur rétroactivement depuis le 1er janvier 2020.

Donné à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce huitième jour de janvier deux mille vingt.

Marco Langlois, DMA

Directeur général/secrétaire-trésorier

SAINT-LAURENT

Michelle
MOISAN

Directrice générale

Taxes

Le conseil a procédé à l'adoption du règlement déterminant le taux de taxe pour l'année 2020. Le taux de taxes résiduelles passera ainsi de 0,004217 à 0,004354, soit une augmentation de 3,24%. Les frais pour les résidences du secteur desservi par le système de traitement des eaux usées passeront à 720\$ par unités comparativement à 644\$ en 2019. Les frais liés à la gestion des matières résiduelles restent quant à eux les mêmes que ceux de 2019. Comme par les années passées, les comptes de taxes seront payables en trois versements, soit un premier versement 30 jours après l'émission de ceux-ci, puis un deuxième le 15 mai et un troisième le 15 août.

TECQ

La municipalité a approuvé la

programmation des réalisations financées avec la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018. Rappelons que les fonds disponibles pour cette période ont permis de financer plusieurs projets tels que l'installation d'une génératrice pour le bureau municipal et la caserne de pompier, le remplacement du système de chauffage de la caserne, la réfection du système électrique au terrain de jeux et la construction d'un abri permanent au Parc maritime.

Saint-Laurent, village maritime

Depuis 2017, le Parc maritime a coordonné avec succès la première phase de *Saint-Laurent, village maritime*. Les prochaines phases de développement du projet nécessitant de nouveaux investissements, d'un commun accord avec le Parc maritime il a

été décidé que la municipalité serait dorénavant responsable de ce projet. Le conseil tient également à remercier et féliciter le conseil d'administration et la direction générale du Parc maritime pour le travail accompli.

Divers

- La municipalité a également finalisé le processus d'adoption d'une modification au règlement sur les nuisances. Cette modification visait à clarifier la formulation des dispositions relatives aux animaux. Nous en profitons pour vous rappeler que tout animal qui aboie, miaule, hurle, gémit ou émet des sons de façon à troubler la tranquillité d'une ou des personnes qui résident, travaillent ou se trouvent dans le voisinage est considéré comme une nuisance.

- La municipalité présentera une demande d'aide financière dans le cadre du Programme emploi d'été Canada. Le financement demandé permettrait d'embaucher deux étudiants durant l'été 2020.
- La municipalité déposera également une demande de subvention au programme Hydro-Québec Mise en valeur des milieux naturels. Le projet d'aménagement présenté visera l'aménagement d'un sentier sur la grève entre l'église et le Parc maritime.
- Maxence Garel a été embauché comme surveillant des loisirs. La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le 3 février dès 20 h à la salle communautaire située au 6822, chemin Royal. Au plaisir de vous y rencontrer.



La splendeur du
bois massif

100, chemin du Moulin
Saint-Jean, île-d'Orléans
(Québec) G0A 3W0
T: 418 829.3483
F: 418 829.1156
E: info@scierieblouin.com

www.scierieblouin.com



CHARPENTES EN BOIS MASSIF PRÉ-ASSEMBLÉES • REVÊTEMENT EXTÉRIEUR • LAMBRIS • MOULURES • BOIS INDUSTRIEL

SAINT-PIERRENicolas
ST-GELAIS

Directeur général

Séance du conseil municipal du 11 décembre 2019 portant sur le budget

Le budget 2020 a été adopté. Celui-ci prévoit, entre autres, la réalisation des activités d'investissement suivantes: compléter le prolongement de l'égout sanitaire zone est (1 034 147\$), le réaménagement de la salle du conseil (50 000\$), l'acquisition d'un véhicule multifonctions (95 000\$) et d'une génératrice (80 000\$). Une part importante de ces investissements sera financée par des subventions ou des programmes de financement tels que la taxe sur l'essence et la contribution du Québec et le Fonds de développement des territoires.

De manière globale, le budget de la municipalité passera de 2 050 630\$ à 2 151 668\$. Le taux de taxe foncière générale passera quant à lui de 0,0043 à 0,0044. Le budget complet est en ligne au www.st-pierre.iledorleans.com

Séance du conseil municipal du 13 janvier 2020

Voici un sommaire des sujets

traités à la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans :

Administration générale

Un projet de règlement «Règlement établissant les taux de taxes, les frais et la tarification des services pour l'exercice financier 2020» est adopté. Celui-ci est disponible au bureau municipal pour consultation.

La municipalité accorde à la compagnie Umbrella Technologies le contrat pour la mise à jour des équipements informatiques.

Hygiène du milieu

L'offre de service préparée par Nordikeau pour obtenir une assistance technique pour les ouvrages d'eau potable et d'eaux usées est acceptée.

Un dernier paiement pour l'année 2019 à l'entrepreneur Charles-Auguste Fortier Inc. pour les travaux de prolongement d'égout dans le secteur est du village est effectué. Les travaux reprendront après la fonte des neiges pour être exécutés durant la période estivale.

Conformément aux modalités du Programme de la taxe sur l'essence et contribution du Québec.

L'audit de la reddition de comptes effectuée dans le cadre des travaux de prolongement du réseau d'égout sanitaire sera effectué par un vérificateur externe, Mallette SENCRL.

Loisirs et culture

La municipalité ratifie le protocole d'entente relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du volet 2 du Fonds des petites collectivités – Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec. Cette aide financière a permis de financer une bonne partie du réaménagement de la bibliothèque Oscar-Ferland.

La municipalité de Saint-Pierre tiendra sa traditionnelle fête familiale le samedi 22 février au LogiSport, situé au 517, route des Prêtres. Vous êtes cordialement invités à venir jouer dehors, jaser autour du feu et déguster notre tire d'érable. Apportez votre sourire, vos traîneaux et vos patins, on vous attend!

SAINTE-FAMILLESylvie
BEAULIEU

Directrice générale/secrétaire-trésorière

Résumé de la séance ordinaire du 6 janvier 2020.

Outre les résolutions administratives usuelles, voici un résumé des principaux sujets traités lors des séances précitées. Le conseil a pris connaissance de la demande de dérogation mineure de la microbrasserie, concernant le nombre de cases de stationnement. Le conseil autorise donc la réduction du nombre de cases de stationnement à 24 cases considérant que la municipalité possède un stationnement public à proximité des installations.

M. Yves Lévesque, conseiller, est nommé maire suppléant pour l'année 2020. Le conseil accorde un renouvellement de financement au montant de 243 600\$ à la Caisse Desjardins de L'Île-d'Orléans au taux de 2,8%; il s'agit du renouvellement pour le règlement #192, concernant l'enfouissement des fils. Le montant de 243 600\$ est réparti comme suit: 162 900\$ à la charge du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et 80 700\$ à la charge de la municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans.

Une résolution est adoptée à la majorité des élus afin d'exprimer leur désaccord concernant le projet de loi n° 48 (fiscalité agricole) dans

**Cet hiver,
il y a plus
pour répondre à vos
besoins de santé ou
d'aide psychosociale**

Découvrez les cliniques d'hiver

Jusqu'au 31 mars, profitez d'un accès bonifié aux services par l'ajout de personnel ou de plages horaires dans une clinique près de chez vous.

**Il y a plus de services
que vous pensez.**

Apprenez-en davantage au :
Quebec.ca/cliniqueshiver



sa forme actuelle. La municipalité demande au gouvernement d'entendre le message des municipalités du Québec et de s'engager plutôt dans une démarche commune avec

les municipalités pour trouver une solution durable au problème de la fiscalité agricole.
Prochaine séance du conseil: lundi 3 février 2020.

Heures d'ouverture du bureau municipal

Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h.

Adresse courriel: info@munstefamille.org
Tél.: 418 829-3572.
Site web: www.ste-famille.iledorleans.com

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINTE-FAMILLE-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Sylvie Beaulieu, de la susdite municipalité, Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum.

Second projet de règlement 2019-311 adopté le 6 janvier 2020 modifiant le règlement de zonage 2005-197 modifiant les grilles des spécifications.

Avis public est donné de ce qui suit:

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 6 janvier 2020, le conseil a adopté le second projet de règlement modifiant le règlement de zonage 2005-197.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de l'ensemble du territoire, afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. Les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une demande à l'égard des dispositions du projet peuvent être obtenus au bureau de la municipalité au 2478, chemin Royal, Sainte-Famille-de-L'Île-d'Orléans, aux heures normales de bureau.

3. Pour être valide, toute demande doit:

Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient.

Être reçu au bureau de la municipalité, 2478, chemin Royal, au plus tard le 30 janvier 2020.

Être signée par au moins 12 personnes intéressées dans la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

4. Personnes intéressées

4.1 Est une personne intéressée toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes le 6 janvier 2020.

Être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Être domiciliée, propriétaire d'un immeuble occupant d'un lieu d'affaires dans une zone d'où peut provenir la demande. Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires: être désignés, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.

Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale: toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution qui le 3 janvier 2020, est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

5. Le second projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, 2478, chemin Royal, Sainte-Famille-de-L'Île-d'Orléans, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Donné à Sainte-Famille ce 7^e jour de janvier 2020.

•••

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINTE-FAMILLE-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Sylvie Beaulieu, de la susdite municipalité,

Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum.

Second projet de règlement 2019-312 adopté le 6 jan-

vier 2020 modifiant le règlement de zonage 2005-197 afin de prévoir des modalités relatives à l'industrie artisanale.

Avis public est donné de ce qui suit:

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 6 janvier 2020, le conseil a adopté le second projet de règlement modifiant le règlement de zonage 2005-197.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de l'ensemble du territoire, afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. Les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une demande à l'égard des dispositions du projet peuvent être obtenus au bureau de la municipalité au 2478, chemin Royal, Sainte-Famille aux heures normales de bureau.

3. Pour être valide, toute demande doit:

Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient.

Être reçu au bureau de la municipalité, 2478 chemin Royal au plus tard le 30 janvier 2020.

Être signée par au moins 12 personnes intéressées dans la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

4. Personnes intéressées:

4.1 Est une personne intéressée toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes le 6 janvier 2020.

Être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle:

Être domiciliée, propriétaire d'un immeuble occupant d'un lieu d'affaires dans une zone d'où peut provenir la demande. Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires: être désignés, au moyen d'une procuration signée par la majorité

des copropriétaires, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.

Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale: toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution qui le 3 janvier 2020, est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

5. Le second projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, 2478, chemin Royal, Sainte-Famille-de-L'Île-d'Orléans du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.
Donné à Sainte-Famille ce 7^e jour de janvier 2020.

•••

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINTE-FAMILLE-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Sylvie Beaulieu, de la susdite municipalité

Avis public est donné de ce qui suit:
QUE le conseil municipal de Sainte-Famille-de-L'Île-d'Orléans a adopté, lors d'une séance régulière tenue le 6 janvier 2020, le règlement #2019-310, Règlement sur le taux de taxes pour l'année 2020.

QUE ce règlement est disponible au bureau municipal, 2478, chemin Royal, Sainte-Famille-de-L'Île-d'Orléans aux heures régulières, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et du lundi au jeudi de 13 h à 16 h 30.

Donné à Sainte-Famille-de-L'Île-d'Orléans ce 7^e jour de janvier 2020.

Sylvie Beaulieu g.m.a.

Directrice générale & secrétaire-trésorière

ANNONCES CLASSÉES

OFFRES DE SERVICE

Espace thérapeutique Orléans. Massothérapie. Fasciathérapie. Thérapie crânienne. Sophrologie (stress, santé, mieux-être). À Saint-Laurent. Sur rdv. Halim TAZI, massothérapeute agréé et sophrologue. Reçu pour assurances. www.espacetherapeutiqueorleans.ca ou halim_tazi@videotron.ca
418 991-0642, cell. 418 922-7089

•••

Menusier, 20 ans d'expérience professionnelle, avec carte de compétence. Prêt à réaliser tous vos projets de construction et rénovation de tout genre. Doué en finition intérieure et extérieure. Installation de portes et fenêtres. Rénovation de garage, cabanon, salle de bain, cuisine, etc. Un service de qualité à un prix concurrentiel. Ce sera un plaisir de travailler pour vous et de concrétiser vos projets. Un seul appel saura vous convaincre! Références fournies sur demande. Demandez Guy Lévesque.
581 999-7394

COURS

Cours de piano offerts aux enfants, à partir de 6 ans, aux adolescents et aux adultes. Cours dispensés par une professeure, maître en musique, diplômée de l'université Laval. Récital en fin d'année.
418 991-1859

COURS

Cours d'anglais, conversation, voyage, travail, rattrapage. Cours privé ou en petit groupe, cours taillé à vos besoins avec jeux/exercices de mémoire. Possibilité de reçu officiel. Maison d'enseignement agréée.
418 828-0892

OFFRES D'EMPLOI

Le Resto du Sud est à la recherche d'aides-cuisiniers(ères) et de serveur(ses) pour la saison estivale 2020 (mai à octobre). Temps plein, temps partiel, en semaine et en fin de semaine. Pour information: restodsud@hotmail.com ou: 418 262-4553

•••

La boutique **L'Art au Jardin** est à la recherche d'un(e) conseiller(ère) à la vente pour la ou les prochaines saisons estivales. De mai/juin à septembre/octobre. Nous sommes ouverts de 10 h à 17 h, 7 jours/7. Postes à temps plein ou partiel sont offerts. Vous êtes motivé et vous avez envie de rencontrer une multitude de gens intéressants? Joignez-vous à notre équipe de conseillers(ères) dynamiques. Disponibilité les fins de semaines, bilinguisme de qualité obligatoire, bonne santé physique. Pour tout renseignement supplémentaire ou pour poser votre candidature, veuillez écrire à l'adresse courriel suivante: mariobourdages@videotron.ca ou à l'adresse postale: Élisabeth Paquet/Mario Bourdages, 6958 chemin Royal, Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, G0A 3Z0.

OFFRES D'EMPLOI

Vignoble - La Seigneurie de Liret. Nous sommes à la recherche d'une personne pour un travail à temps plein. Cette personne se joindra à l'équipe en place pour travailler au vignoble, notamment pour un travail dans les champs et dans le chai. Notre vignoble est situé à Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans. Travail débutant le 20 avril 2020. Bien vouloir communiquer avec nous à l'adresse courriel: info@seigneuriedeliret.com

•••

Vignoble du Mitan. Nous sommes à la recherche de personnel à temps plein et à temps partiel pour la saison 2020. Postes disponibles à la vente et dégustation au vignoble, à l'entretien de la vigne et autres travaux ainsi que pour des dégustations en épicerie, occasionnellement. Bienvenue aux retraités, étudiants et autres. Veuillez prendre note que pour les postes à la vente une certaine connaissance de l'anglais serait un atout. Bien vouloir communiquer avec Marcellin Turcotte par courriel à marcelint@videotron.ca ou par téléphone: Cell.: 418 570 0901 - Vignoble: 418 829 0901

•••

Le Relais des Pins recherche des gens dynamiques et fiables pour la période des sucres avec possibilité de continuer pendant l'été. Temps plein et temps partiel sont disponibles pour les postes suivants: plongeurs(ses), cuisiniers(ères), serveurs(es), réceptionniste, maquilleur(se) pour enfants. Anglais nécessaire. Faire parvenir cv à info@lerelaisdespins.com. 418 829-3455

RECHERCHE

Terre agricole recherchée. Terre d'au moins trois hectares/sept acres recherchée sur l'île d'Orléans pour projet agricole. Droit de construire un atout, mais non essentiel. Acheteur sérieux.
514 993-7212

•••

Recherche terrain à louer, secteur Saint-Pierre/Sainte-Pétronille, avec accès à l'eau pour faire pâturer deux chevaux, du printemps à l'automne 2020. Possibilité de clôturer à nos frais si nécessaire.
418 317-4766.

À VENDRE

Encadrements Pétronille. Donnez un nouveau souffle à vos œuvres, photos, moments magiques. Encadrez ce qui est précieux pour vous, c'est un plaisir. Durant les mois de janvier et février 2020, bénéficiez d'un escompte de 20% sur tout encadrement. Venez nous rencontrer! Louise et Paule se feront un plaisir de vous servir. Encadrements Pétronille, Galerie Boutique Pétronille, 8141, chemin Royal, Sainte-Pétronille. Appelez-nous pour connaître nos heures d'ouverture. Courriel: lasnier.petronille@videotron.ca.
418 828-2869



Autour de l'Île est un journal communautaire imprimé à 4 500 exemplaires et distribué gratuitement dans les six municipalités de l'Île d'Orléans.

Tél.: 418 828-0330 • Téléc.: 418 828-0741 • info@autourdelile.com
517, route des Prêtres, bureau 115, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans (Québec) G0A 4E0

Rédacteur en chef: Marc Cochrane
Directrice: Laure-Marie Vayssairat

Collaborateurs/trices: Hélène Bayard, Nicole Bédard, Marie Blouin, Isabelle Demers, Karine Fortin, Line Frenette, Jacqueline Guimont, Lucie Lapointe, Claude Poulin, Marie-Hélène Therrien et Marie-Claire Tremblay.

Conception: ORAGE communication

Imprimeur: Imprimeur

AMÉCQ Québec

DATES BUTOIRS À RESPECTER

Publicités:
lundi 3 février
(Réservation d'espace & matériel publicitaire)

Textes et communiqués:
mercredi 5 février

Distribution du journal:
jeudi 19 février

Buffet Maison

- Notre ingrédient secret... l'île d'Orléans -

Pour une soirée en amoureux
réussie et sans soucis.

Bonne Saint-Valentin!



Disponible
en succursales

Coffrets de verrines

Entrées variées

Bœuf Wellington individuel

Magnifiques desserts

Et plus encore...

*Tout pour composer
un délicieux repas!*

Communiquez avec nous
pour connaître les différents mets
disponibles dans nos comptoirs.

UN SEUL NUMÉRO **418 828-2287**

Saint-Pierre : 995, route Prévost • Beauport : 1090, boul. des Chutes **www.buffetmaison.com**

CONCOURS

Prendre le temps de cotiser, c'est gagnant



**8 prix de 2 000 \$
à gagner**

Pour réaliser vos projets, cotisez
à un REER ou à un CELI avant
le 2 mars 2020*. Vous courrez la
chance de gagner 1 des 8 prix de
2 000 \$.

**Tous les détails à [desjardins.com/
concours-reer-celi](https://desjardins.com/concours-reer-celi)**

* Aucun achat ou aucune contrepartie requis. Concours ouvert du 1^{er} janvier au 2 mars 2020 aux membres d'une caisse Desjardins du Québec ou de la Caisse Desjardins Ontario Credit Union inc. Valeur totale des prix : 16 000 \$. Huit tirages auront lieu aux dates suivantes : les 16, 23, 30 janvier, les 6, 13, 20 et 27 février et le 12 mars 2020. Certaines conditions s'appliquent. Détails et règlement disponibles au desjardins.com/concours-reer-celi.

 **Desjardins**
Caisse de L'Île-d'Orléans